



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA
PROTECTION CIVILE

AGENCE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE (ANPC)



**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES
COMMUNAUTÉS VULNERABLES FACE AUX CHANGEMENTS
CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES DANS LES ZONES TRÈS
EXPOSÉES AUX RISQUES**

RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE DU PROJET

Version FINALE

Mai 2024

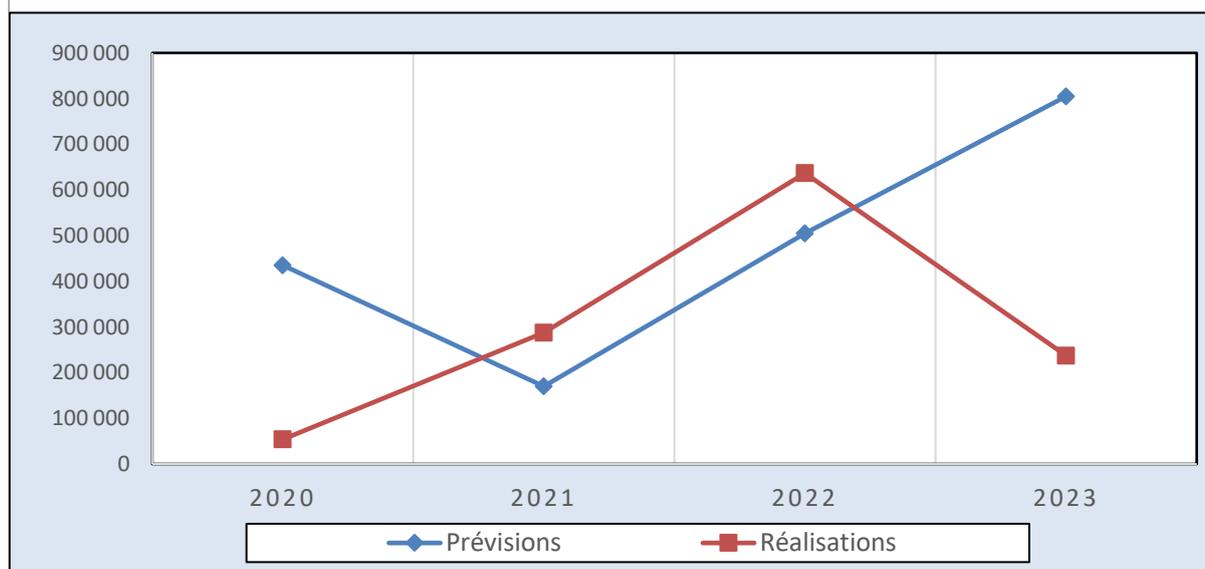
REMERCIEMENTS

1. Au terme de la présente mission, le Consultant tient à exprimer ses sincères remerciements à toute l'équipe de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) pour la confiance, la disponibilité et les appuis inestimables qui ont facilité les travaux d'évaluation finale de la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques ».
2. Le Consultant remercie tous les acteurs clés/bénéficiaires pour la disponibilité et la collaboration dont il a bénéficié durant les rencontres.

RESULTATS DE L'ÉVALUATION FINALE

Principales Conclusions de l'évaluation finale	
Age du Projet	Durée Initiale : 5 ans et Durée Finale à la clôture : 5 ans
Atteinte de l'Objectif de Développement du Projet :	Satisfaisant
Progrès dans la mise en œuvre globale du Projet :	Satisfaisant
Conception et pertinence du Projet	Satisfaisant
Efficacité du Projet	Satisfaisant
Efficiéce du Projet	Satisfaisant
Appropriation	Satisfaisant
Durabilité des réalisations / interventions du Projet	Probable
Système de Gestion Financière du Projet	Satisfaisant
Performance de la passation des marchés	Satisfaisante
Performance du PNUD :	Satisfaisante
Performance du Gouvernement :	Satisfaisante
Performance de l' UGP :	Satisfaisante
Restructurations / Amendements des Accords de Financement	
1. Néant	

Evolution des prévisions et réalisations des décaissements de 2020 à 2023



Source: Synthèse état récapitulatif des décaissements annuels

TAUX DE CHANGE (taux de change en vigueur au 31 janvier 2020)

Unité monétaire	=	Franc CFA (FCFA)
1 USD	=	500FCFA
EXERCICE		
1er janvier	-	31 décembre



Rapport d'évaluation finale

Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques »



CADRE DE RESULTATS / INDICATEURS

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] : D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables										
Produit 3.1 : Les institutions nationales ont accru leurs capacités à formuler, mettre en œuvre et mobiliser des ressources pour la gestion des déchets, les plans et les politiques de développement sectoriel sensibles au genre et intégrant les changements climatiques et les risques de catastrophes										
Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] /, y inclus la situation de référence et les cibles :										
Indicateur 3.1.1 : Mesure dans laquelle les plans de développement sensibles au genre, basés sur les données intègrent des solutions pour réduire les risques de catastrophe et permettre l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques										
Indicateur 3.1.2: Nombre de plans de contingences régionaux opérationnels testés avec succès										
Intitulé : Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques										
Numéro Atlas du projet : 00115320										
PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						SOURCE DES DONNÉES
		Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Réal.	
Produit 1 : Les facteurs de risque sous-jacents sont réduits	Nombre de carte des zones inondables habitées	ND	2019	0	23	0	0	X	23	Rapport d'activités du projet
	Nombre d'actualisation du schéma national d'analyse et de couverture des risques	ND	2019	0	0	0	1	X	1	Rapport d'activités du projet
Produit 2 : Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC	Nombre de communes ayant bénéficié de plans d'action local de réduction des risques de catastrophes	ND	2018	0	10	10	0	X	20	Rapport d'activités du projet
	Nombre d'actualisation du document de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	ND	2019	0	0	1	0	X	1	Rapport d'activités du projet

Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] : D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables

Produit 3.1 : Les institutions nationales ont accru leurs capacités à formuler, mettre en œuvre et mobiliser des ressources pour la gestion des déchets, les plans et les politiques de développement sectoriel sensibles au genre et intégrant les changements climatiques et les risques de catastrophes

Indicateurs d'effet tels qu'ils figurent dans le Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] /, y inclus la situation de référence et les cibles :

Indicateur 3.1.1 : Mesure dans laquelle les plans de développement sensibles au genre, basés sur les données intègrent des solutions pour réduire les risques de catastrophe et permettre l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques

Indicateur 3.1.2: Nombre de plans de contingences régionaux opérationnels testés avec succès

Intitulé : Renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

Numéro Atlas du projet : 00115320

PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES (par fréquence de recueil des données)						SOURCE DES DONNÉES
		Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Réal.	
Produit 3 : L'information sur le climatique est disponibles à temps réel et permet au système d'alerte	Nombre d'équipement de prévision météorologiques et hydrologiques	ND	2018	0	1	3	0	x	4	Rapport d'activités du projet
Produit 4 : Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	Nombre de communes ayant bénéficié de formation en GRC	ND	2018	0	13	10	0	X	23	Rapport d'activités du projet
	Nombre de préfectures ayant bénéficié de l'installation d'une plateforme locale de RRC	ND	2018	0	0	0	2	X	2	Rapport d'activités du projet
	Nombre de plan national de contingence/ORSEC actualisé	ND	2020	0	1	1	1	X	3	Rapport d'activités du projet
	Nombre de plans régionaux de contingence élaboré	ND	2019	0	2	3	0	X	5	Rapport d'activités du projet

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. DESCRIPTION DU PROJET. Le Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques a pour objectif d'améliorer, dans les 5 régions du Togo, les capacités des institutions nationales et des communautés locales de résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophe. Il est financé par le PNUD pour un montant de 3,8 millions de dollars US. Le gouvernement de la République Togolaise contribue en contrepartie pour environ 0,2 million de dollars. Le projet est mis en œuvre pour une durée de 5 ans.

2. PERTINENCE DU PROJET. Le projet cohérent avec les stratégies de développement du pays mises en œuvre sur les dix dernières années, notamment, le Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP, 2013 - 2017) en lien avec le troisième axe « le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi ». Il s'aligne entièrement sur le Plan National de développement (PND, 2018 – 2022). Il Contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable : ODD N°6 ; N°11 ; N°13 (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).

Il est conforme au rôle stratégique du PNUD. Il contribue à l'atteinte de l'Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays : D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

3. EFFICACITE DU PROJET. Au 31 décembre 2023, presque toutes les activités du projet ont été réalisées exceptée l'évaluation finale (en cours).

4. Après 5 années de mise en œuvre, tous les indicateurs ont atteint leur cible (100%) à la date de clôture du projet

Synthèse des indicateurs ayant atteint leur cible au 31 décembre 2023

	Indicateurs de produits	Évaluation Cible
Produit 1	Nombre de cartes des zones inondables habitées	Atteint à 100%
	Nombre de schémas nationaux d'analyse et de couverture des risques actualisés	Atteint à 100%
Produit 2	Nombre de communes ayant bénéficié de plans d'action local de réduction des risques de catastrophes	Atteint à 100%
	Nombre d'actualisations du document de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	Atteint à 100%

Produit 3	Nombre d'équipements de prévision météorologiques et hydrologiques acquis	Atteint à 100%
	Nombre de communes ayant bénéficié de formation en GRC	Atteint à 100%
Produit 4	Nombre de préfectures ayant bénéficié de l'installation d'une plateforme locale de RRC	Atteint à 100%
	Nombre de plans nationaux de contingence/ORSEC actualisé	Atteint à 100%
	Nombre de plans régionaux de contingence élaboré	Atteint à 100%

5. APPRECIATION DE L'EFFICACITE DES PARTIES PRENANTES. L'ensemble des parties prenantes ont pleinement joué leurs rôles dans la mise en œuvre du projet et ce malgré les difficultés rencontrées dues aux facteurs externes. **Leurs performances sont jugées satisfaisantes.**

6. LEÇONS APPRISES.

6.1 LEÇONS APPRISES

- **Les leçons à tirer se résument en points forts et en points faibles ayant eu un impact direct sur la mise en œuvre du projet.**

Points forts du projet :

- Le renforcement des compétences des agents du secteur environnement au niveau régional et préfectoral sur la prévention et la réponse aux risques et catastrophes ;*
- Les synergies d'action développées entre les acteurs clés pour la prévention et la réponse aux risques et catastrophes ;*
- Le renforcement en personnel de santé qualifié au profit du système de surveillance épidémiologique pour la détection, la notification et l'investigation des urgences sanitaires ;*
- La mise en place du LTAG a comblé un vide sur la géomatique au Togo. Quatre (4) agents de l'université sont affectés au LTAG.*

Les points faibles du projet :

- La survenue de la pandémie de COVID-19 a entraîné le ralentissement voire l'arrêt des activités y compris celles du projet (toutes les activités de terrain ayant été suspendues pour éviter les contacts) ;*
- Les faiblesses dans l'allocation des ressources par composante du projet ont impacté la performance du projet en termes de décaissement optimal.*

- iii. *La non-réalisation de la revue à mi-parcours n'a pas permis d'opérer des ajustements nécessaires pour une meilleure atteinte des résultats du projet ;*

Eu égard à ce qui précède, quelques recommandations méritent d'être formulées à l'endroit des principales parties prenantes au projet.

6.2 RECOMMANDATIONS

► A l'endroit du PNUD :

- ☞ Accompagner les acteurs clés/bénéficiaires à acquérir des compétences en rédaction de TDR selon la trame des bailleurs de fonds et notamment, celle du PNUD ;
- ☞ Le principe fondamental de la participation des acteurs clés/bénéficiaires dans le processus de planification et de choix de leurs priorités en cohérence avec leurs besoins doit permettre d'assurer la pérennité des acquis du projet. C'est pour cela qu'il urge pour les projets futurs, en gage de pérennité, d'appuyer la partie nationale à élaborer un plan opérationnel dès la préparation du projet et ce à travers un mécanisme de concertation dans une approche participative avec les acteurs clés/bénéficiaires pour harmoniser les points de vue sur les activités à mettre en œuvre par composante dans le but de parvenir à une compréhension commune des activités à mettre en œuvre ;

► A l'endroit du Gouvernement de la République Togolaise :

- ☞ Prévoir dans le cadre des projets futurs, une rémunération complémentaire pour le personnel de l'UGP, en dehors du salaire mensuel ; ceci pourrait les motiver davantage pour de meilleurs résultats.
- ☞ Elaborer un plan opérationnel pour les projets futurs pour faciliter les soumissions des PTBA dans les délais prévus par le Manuel de procédures administrative, financière, comptables et de passation des marchés ;
- ☞ Prévoir les fonds de contrepartie afin de fidéliser le personnel homologue, préserver les expériences et les acquis sur le projet et assurer la mise en œuvre adéquate des activités restantes après la clôture du projet.

TABLES DES MATIERES

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	6
6.1 LEÇONS APPRISSES	7
6.2 RECOMMANDATIONS.....	8
TABLES DES MATIERES	9
Liste des sigles et abréviations	11
Liste des tableaux et graphiques	12
INTRODUCTION.....	13
I. CONTEXTE DU PROJET ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT	15
1.1. OBJECTIFS DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS	17
1.1.1 Objectifs du projet	17
1.2 Principaux résultats attendus	18
1.2. COMPOSANTES ET COÛTS DU PROJET	19
1.2.1 Description sommaire des composantes.....	19
1.2.2 Coûts et financement	21
1.3. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET DE MISE EN ŒUVRE	22
1.4. REVUE ET AUDITS DU PROJET	23
1.5. OBJECTIFS ET ETENDUE DE L'ÉVALUATION.....	24
1.6. METHODOLOGIE ET ACTIVITES MENEES	24
1.7. DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN	26
II. RESULTATS DE L'ÉVALUATION	27
2.1 CONCEPTION ET PERTINENCE DU PROJET.....	27
2.2 PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT A LA PROBLEMATIQUE ET LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT.....	31
III. PROGRÈS DE LA MISE EN OEUVRE	32
3.1 NIVEAU DE REALISATION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS	32
3.1.1 Produit 1 : Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits.....	32
3.1.2 Produit 2 : Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC, RRC	33
3.1.3 Produit 3 : L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel	33
3.1.4 Produit 4 : Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	34
3.2 NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS	35
Indicateurs dont les cibles ont été atteintes au 31 décembre 2023 (à la clôture du projet)	37
Taux de réalisation	37

Réal.....	37
3.3 EFFETS INDUITS.....	38
3.4 Effets induits par les activités de réponse d'urgence au Covid 19.....	41
3.5 Effets induits par la construction du Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique.....	41
3.6 Effets induits par le renforcement des capacités des services météorologiques et hydrologiques.....	42
3.7 Impacts induits par la construction du Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique.....	42
3.8 EVALUATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL.....	43
3.8.1 Justification de l'évaluation de l'efficacité globale du dispositif institutionnel.....	43
3.9 JUSTIFICATION DE L'EVALUATION DE L'EFFICACITE GLOBALE.....	44
3.10 NIVEAU D'ATTEINTE DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023.....	45
IV. PERFORMANCES, PROBLEMES DE CONFORMITÉ ET RISQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET.....	46
4.1 QUALITÉ DU SUIVI- EVALUATION.....	46
4.2 QUALITÉ DE LA PASSATION DES MARCHES.....	46
4.3 QUALITÉ DE LA GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE.....	47
2.1.1 Dispositifs comptables.....	47
2.1.2 Gestion budgétaire – suivi des engagements.....	48
2.1.3 Montant global décaissé et état d'avancement du projet.....	48
4.4 PERFORMANCE DES PARTENAIRES.....	50
4.5 DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ET CONTRAINTES LIÉES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET.....	51
V. DURABILITE – PERENNITE DU PROJET.....	52
VI. LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	54
6.1 LEÇONS APPRISES.....	54
6.2 RECOMMANDATIONS.....	54
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	56

LISTE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS

SIGLES / ABBREVIATIONS	DEFINITIONS
ANASAP	Agence nationale de l'assainissement et de la salubrité publique
ANPC	Agence nationale de la protection civile
CEB	Communauté électrique du Bénin
CEGIL	Collège d'enseignement général d'initiative locale
CREWS	Climate Risk and Early Warning Systems
CRT	Croix-Rouge Togolaise
CSP	Corps des Sapeurs-pompiers
DGMN	Direction Générale de Météorologie Nationale
DRE	Direction des Ressources en Eau
DSID	Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté
EPI	Equipement de Protection Individuelle
FEM	Fonds Mondial pour l'Environnement
GFDRR	Fonds mondial pour la réduction des Risques de catastrophes et le Relèvement
LTAG	Laboratoire de Télédétection Appliquée à la Géoinformatique
MPAFC	Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables
MSPC	Ministère de la sécurité et de la protection civile
ODD	Objectifs de développement durable
ODP	Objectif de Développement du Projet
ORSEC	Organisation de la réponse de la sécurité civile
OSC	Organisations de la Société Civile
PGICT	Projet Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres
PNC	Plan national de contingence
PND	Plan national de Développement
PNPC	Politique nationale de la protection civile
PNRRC	Plateforme nationale de réduction de risques de catastrophes
PNUD	Programme des nations unies pour le développement
PPM	Plans de Passation des Marchés
PPR	Plan de préparation et de réponse
PRRRC	Plateforme régionale de réduction des risques de catastrophes
PTA	Plan de travail Annuel
RRC	Réponse aux Risques de catastrophes
SAP	Système d'alerte précoce
SNACR	Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de Gestion du Projet
UL	Université de Lomé

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Synthèse des Indicateurs de performance de l'objectif de développement	18
Tableau 2 : Synthèse des Indicateurs de performance des résultats intermédiaires.....	18
Tableau 3 : Part budgétaire prévisionnelle des composantes du Projet	19
Tableau 4 : Coût du Projet par composante	21
Tableau 5 : Echelles de notations	25
Tableau 7 : Niveau d'exécution des activités du Produit 1.....	32
Tableau 8 : Niveau d'exécution des activités du Produit 2.....	33
Tableau 9 : Niveau d'exécution des activités du Produit 3.....	34
Tableau 10 : Niveau d'exécution des activités du Produit 4.....	34
Tableau 12 : Synthèse de l'exécution physique du projet de 2020 au 31 décembre 2023.....	35
Tableau 13 : Synthèse des indicateurs de l'ODP	37
Tableau 15 : Récapitulatif des effets induits par la mise en œuvre des activités planifiées et leurs sources de vérification.....	38
Tableau 18 : Critères d'évaluation de l'efficacité globale.....	43
Tableau 16 : Critères d'évaluation de l'efficacité globale.....	44
Tableau 12 : Synthèse des indicateurs ayant atteint leur cible au 31 décembre 2023	45
Tableau 19 : Critères d'évaluation de l'efficacité dans la passation des marchés.....	47
Tableau 21 : Bilan financier global par composante jusqu'au 31 décembre 2023	49
Tableau 22 : Points sur les acquis du projet et les stratégies mises en place pour la pérennisation	52

INTRODUCTION

Le Togo est un pays d'Afrique occidentale subsaharienne d'une superficie de 56 600 km² qui partage ses frontières avec le Ghana à l'Ouest, le Burkina Faso au Nord et le Bénin à l'Est, et dispose d'une façade maritime (océan atlantique) au Sud, d'environ 50 km. La population est estimée à 8,095 millions d'habitants en 2022 dont 51,3% de femmes avec une croissance moyenne entre 2010 et 2022 estimée à 2,3% par an. Elle est en majorité rurale avec 57,1% contre 42,9% en milieu urbain (RGPH5). A l'instar des autres pays du monde, il n'est pas à l'abri des catastrophes en lien avec les aléas naturels de tout genre. Les changements climatiques et risques de catastrophes sont devenus un enjeu majeur et un grand défi à relever par l'humanité toute entière. Au Togo, les effets des changements climatiques se sont manifestés avec acuité entre 2007 et 2010 avec des inondations dans les régions Maritime et des savanes, mais depuis quelques années, elles se sont généralisées sur toute l'étendue du territoire national.

Face à cette situation, le pays s'est doté depuis 2009 d'une stratégie de gestion des risques de catastrophes qui se décline en quatre (4) axes stratégiques en cohérence avec les priorités nationales et internationales, les enjeux et les défis majeurs du secteur.

Par ailleurs, l'économie nationale continue de payer un lourd tribut suite aux graves inondations que subissent les populations avec des dégâts matériels, des pertes économiques importantes et parfois de pertes en vies humaine. Pour y faire face, le pays a eu recours à un financement gouvernemental avec l'appui des Organisations de la Société Civile (OSC) mais celui-ci s'est avéré insuffisant pour circonscrire les risques encourus tandis que l'intérêt des bailleurs de fonds pour apporter un soutien à la prévention, à la préparation et la réponse aux risques de catastrophes est resté manifeste.

C'est dans ce contexte que le « Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques » a vu le jour. Le Togo a, pour sa mise en œuvre, obtenu du PNUD, un **financement de Deux millions trente-huit mille trois cent (2 038 300) \$ US**. Le projet a démarré le 10 mars 2020 et lancé officiellement le 18 mars 2020, pour une durée de 5 ans.

Aux termes de cinq (5) années de mise en œuvre effective et en prévision de la date de fin du projet pour le 31 décembre 2024, le projet se trouve aujourd'hui dans son dernier cycle de vie : celle de sa clôture. **L'évaluation finale de la mise en œuvre du projet qui se tient conformément aux dispositions de l'Accord de Financement**, a permis entre autres de : (i) apporter une appréciation générale de la qualité du travail

accompli et des résultats obtenus par rapport aux objectifs et indicateurs ; (ii) apprécier la pertinence des approches mises en œuvre ; (iii) évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets et l'impact des actions ; (iv) identifier les leçons apprises et formuler des recommandations et enfin ; (v) dégager les perspectives d'avenir.

Les Termes de Référence (TDR) de la présente mission sont joints en annexes.

Le Gouvernement à travers l'Agence Nationale de Protection Civile (ANPC) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), sont concernés au premier plan et les discussions qui ont été menées autour de cette évaluation finale indépendante permettront de renforcer la coopération entre les deux institutions. Par ailleurs, les résultats de cette mission les aideront à disposer d'outils et de moyens de réflexion et à retenir les bonnes pratiques et leçons apprises à prendre en compte dans le cadre de nouvelles opérations. L'évaluation finale externe permet au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC) de capitaliser l'expérience acquise au cours de la mise œuvre du projet et de suivre la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de la pérennisation des acquis.

Le présent rapport présente les résultats des investigations et les conclusions / recommandations de la mission qui découlent de la revue documentaire, des discussions avec les parties prenantes et des visites terrain conformément aux TdRs.

Il est structuré comme suit : La première partie « **présentation du projet** » présente le contexte général, les objectifs, les résultats attendus, les composantes, les coûts et les cadres de résultats et institutionnel. La deuxième partie « **méthodologie de l'évaluation finale** » précise les objectifs, le contexte, la méthodologie et le déroulement de l'évaluation finale réalisée par le consultant. La troisième partie « **conception et pertinence du projet** » concerne l'analyse de l'adéquation dans la formulation des objectifs du projet, des indicateurs de performance et de résultats, ainsi que les arrangements institutionnels. La quatrième partie « **efficacité du projet** » dresse la situation de mise en œuvre des composantes et de gestion du projet. Elle fait par ailleurs, une appréciation du niveau d'exécution des activités pour chaque composante et l'atteinte des résultats escomptés. La cinquième partie « **efficience du projet** » mesure la performance globale du projet, la gestion des ressources et la qualité technique des activités réalisées. La sixième partie « **durabilité et pérennité du projet** » détermine les impacts du projet en termes de changement perceptibles et mesure sa durabilité selon son potentiel de continuité des bénéfices du projet après sa clôture. Le rapport se termine enfin en huitième partie par des « **Analyses de la performance du projet** » à prendre en compte dans l'initiation de nouvelles opérations.

I. CONTEXTE DU PROJET ET OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT

Le Togo, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest, est frappé par le phénomène de réchauffement climatique qui s'accompagne d'une tendance à l'assèchement du climat, affectant drastiquement ainsi les différents secteurs d'activité et la santé humaine.

Entre 2007 et 2022, les changements climatiques observés au Togo se sont manifestés à travers de fortes irrégularités saisonnières et interannuelles dominées par une hausse sensible de la température, la baisse ou l'augmentation des précipitations survenant souvent avec des orages accompagnés de vents très forts et provoquant parfois de graves inondations avec des dégâts matériels, des pertes économiques importants et parfois de pertes en vies humaines.

Ainsi, ces changements climatiques qui se sont manifestés avec acuité entre 2007 et 2010 avec des inondations dans les régions Maritime (Préfectures du Golfe, des Lacs, Bas-Mono, Yoto) et Savanes (Préfectures de l'Oti, de Kpendjal), se sont généralisées ces dernières années sur l'ensemble du pays.

Face à cette situation, le gouvernement avec l'appui des partenaires techniques et financiers tels que la Banque Mondiale, le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), le Fonds mondial pour la réduction des Risques de catastrophes et le relèvement (GFDRR), le PNUD a entrepris des actions fortes allant dans le sens de la prévention et de la réduction des risques de catastrophes, notamment la mise sur pied d'une plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe et des plateformes locales au niveau régional dont l'objectif consiste en la prévention, la préparation et la réponse aux risques de catastrophes.

Par ailleurs, le « Projet Gestion Intégré des Catastrophes et des Terres » (PGICT) initié par le gouvernement entre 2012 et 2016, a mené plusieurs activités communautaires d'adaptation aux changements climatiques et de gestion durable des terres en collaboration directe avec les OSC impliquées dans les actions de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, la plateforme nationale de réduction des risques de catastrophe a mené depuis sa création, plusieurs actions d'appui et de soutien aux communautés à la base dans la prévention et la gestion des risques de catastrophes. De façon non exhaustive, on peut énumérer entre autres :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de risques de catastrophe depuis 2009 ;

- la création et l'opérationnalisation de l'Agence Nationale de la Protection Civile (ANPC) en 2017 et ses représentations dans les régions et préfectures ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan stratégique de l'ANPC (2020-2024) ;
- l'élaboration du guide pratique de gestion des risques de catastrophes et menace à l'usage des autorités locales en 2020 ;
- l'élaboration et vulgarisation du guide de l'enseignant pour l'intégration de la Réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les curricula scolaires ;
- l'élaboration et l'actualisation périodique des instruments de planification d'intervention d'urgence notamment le plan national de contingence (PNC), le plan d'Organisation de la Réponse de Sécurité Civile (ORSEC), le plan de préparation et de réponse (PPR), et le Schéma National d'Analyse et de Couverture des Risques (SNACR) ;
- la mise en place d'un système d'alerte précoce multirisque ;
- les renforcements de capacité à travers les formations et les sensibilisations des acteurs et des populations sur les thématiques liées aux RRC.

En appui aux actions de lutte contre ces effets liés aux changements climatiques entreprises par le Gouvernement, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) a financé la mise en œuvre du « Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques » sur la période 2021 à 2023. Ce projet visait à améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales à être résiliente aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

A termes, la mise en œuvre du projet devrait renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques de catastrophes.

Les effets directs attendus de ce projet sont entre autres :

- (i) l'amélioration de la compréhension par les acteurs nationaux des risques de catastrophes,
- (ii) le renforcement de la gouvernance pour mieux gérer ces risques,
- (iii) la réalisation des investissements dans la réduction des risques de catastrophes aux fins de résilience,
- (iv) le renforcement de capacités des acteurs dans la préparation, la réponse et de relèvement à la suite des catastrophes.

Aux termes de la mise en œuvre de ce projet, il est de bon aloi de procéder à son évaluation finale afin d'analyser le niveau d'atteinte des objectifs de départ et d'en tirer des leçons apprises pour la réalisation de projets futurs.

C'est dans ce contexte que le recrutement d'un consultant chargé d'appuyer le PNUD et le gouvernement du Togo dans l'évaluation finale du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques de 2019 à 2023 a été réalisé.

Portée géographique du Projet. Le Projet intervient dans les cinq (5) régions du pays à savoir : la région Maritime, la région des Plateaux, la région Centrale, la région de la Kara et la région des Savanes.

1.1. OBJECTIFS DU PROJET ET RÉSULTATS ATTENDUS

1.1.1 Objectifs du projet

Objectif de Développement du Projet (ODP). L'objectif de développement (ODP) du projet est *d'améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales de résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.*

Bénéficiaires directs du projet. Selon le Prodoc, le projet cible les institutions nationales telles que l'Agence Nationale de la Protection Civile, les services météorologiques, les services hydrologiques et le département de Géographie de l'Université de Lomé. Au niveau des communautés, le projet cible directement plus de 50 000 bénéficiaires, du territoire national dans les zones à risque ou fortement exposées aux catastrophes et plus particulièrement en milieu rural et semi-rural. Les interventions seront plus ciblées à l'endroit des femmes chefs de ménage qui représentent environ plus de la moitié des bénéficiaires, des jeunes et des personnes vulnérables.

Les bénéficiaires secondaires comprennent les populations des zones faiblement exposées aux risques de catastrophes mais qui subissent de manière indirecte les effets des changements climatiques.

1.2 Principaux résultats attendus

Résultats clés attendus. Selon le Prodoc, les résultats escomptés sont au nombre de quatre (4). Ils sont résumés dans le tableau ci-dessous :

- les acteurs nationaux ont une meilleure compréhension des risques de catastrophe ;
- la gouvernance est renforcée pour mieux gérer les risques de catastrophe ;
- des investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience sont réalisés ;
- les capacités de préparation, de réponse et de relèvement suite aux catastrophes sont renforcées

Tableau 1 : Synthèse des Indicateurs de performance de l'objectif de développement

<i>Objectif de développement du Projet (ODP)</i>	<i>Indicateurs de performance de l'objectif de développement (ODP)</i>
Renforcer les capacités Améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales de résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophes	Les résultats du projet sont mesurés au moyen de quatre (04) indicateurs d'impact ; <ul style="list-style-type: none"> ▪ ODP 1 : les facteurs de risque sous-jacents sont connus ; ▪ ODP 2 : les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les RRC ; ▪ ODP 3 : l'information climatique est disponible à temps et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel ; ▪ ODP 4 : les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes sont opérationnelles

Tableau 2 : Synthèse des Indicateurs de performance des résultats intermédiaires

<i>Indicateurs des résultats intermédiaires (IRI)</i>	
IR 1	▪ <i>Cartes des zones inondables habitées</i>
IR 2	▪ <i>Équipement de prévision météorologiques et hydrologiques</i>
IR 3	▪ <i>Document de la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes actualisée et alignée sur le cadre de Sendai</i>
IR 4	▪ <i>Plans nationaux de contingence et ORSEC actualisés</i>
IR 5	▪ <i>Document de la stratégie nationale de relèvement postcatastrophe</i>
IR 6	▪ <i>Plans locaux RRC disponibles</i>
IR 7	▪ <i>Manuel de procédures simplifiées pour la réalisation des travaux</i>
IR 8	▪ <i>Équipements de sauvetage des sinistrés</i>

Source : Consultant d'après la rue documentaire

1.2. COMPOSANTES ET COÛTS DU PROJET

1.2.1 Description sommaire des composantes

La mise en œuvre du projet s'effectue à travers cinq (5) composantes récapitulées dans le tableau ci-après. Le poids budgétaire respectif de chaque composante se présente comme suit :

Tableau 3 : **Part budgétaire prévisionnelle des composantes du Projet**

N°	Intitulé des composantes	Montant (milliers \$)	Part budgétaire
C1	Compréhension des risques de catastrophe	435	20,1%
C2	Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe	170	7,9%
C3	Investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience	505	23,4%
C4	Renforcement de la préparation et la réponse aux catastrophes et le relèvement post-catastrophe	805	37,3%
C5	Gestion du projet, coordination y compris évaluation	245	11,3%
	Total	2 160	100,0%

La Composante C1 : Compréhension des risques de catastrophe (435 mille dollars US). Cette composante soutient l'amélioration de la compréhension des risques de catastrophe dans toutes leurs dimensions : la vulnérabilité, les capacités et l'exposition des personnes et des biens, les caractéristiques des aléas et l'environnement. Les connaissances acquises grâce à cette composante pourront être exploitées pour procéder à l'évaluation des risques avant la catastrophe, prendre des mesures de prévention et d'atténuation et pour élaborer et mettre en œuvre des dispositifs appropriés de préparation et d'intervention en cas de catastrophe.

Elle permettra enfin de recueillir et de mettre régulièrement à jour, selon que de besoin, des informations relatives aux risques de catastrophe, notamment des cartes des zones à risques, et de les diffuser auprès des décideurs, du grand public et des populations exposées aux catastrophes. Il s'agira aussi de favoriser le libre accès à des informations concernant l'exposition aux dangers, la vulnérabilité, les risques, les catastrophes selon qu'il convient ; d'utiliser les informations spatiales, notamment les systèmes d'information géographique (SIG). Le renforcement des capacités techniques et scientifiques est également à promouvoir à travers la mise en place d'un laboratoire de télédétection appliquée et de géoinformatique à l'Université de Lomé afin d'en tirer le meilleur parti, de faire la synthèse des connaissances actuelles et d'élaborer et d'appliquer des méthodes et des modèles permettant d'évaluer les risques de catastrophe, la vulnérabilité et l'exposition à tous les dangers.

La Composante C2 : Renforcement de la capacité des laboratoires (170 mille dollars US). Cette composante soutient les efforts visant à améliorer la gouvernance des risques de catastrophe, aux niveaux régional et national. Elle permettra d'avoir une vision claire des plans, des compétences et des orientations, de coordonner l'action de tous les secteurs, et de faire participer toutes les parties prenantes. Le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe aux fins de la prévention, de l'atténuation, de la préparation, des interventions, du relèvement et de la remise en état favorisera la collaboration et les partenariats entre mécanismes et institutions, l'objectif étant la mise en œuvre d'instruments utiles à la réduction des risques de catastrophe et au développement durable. L'élaboration et l'application des stratégies et plans nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophe, établis sur des échelles de temps en vue d'éviter l'apparition de nouveaux risques permettront de réduire les risques existants et de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et environnementale des communautés vulnérables. Cela se fera à travers l'actualisation et la vulgarisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes, des plans nationaux de contingences et ORSEC. La participation des représentants locaux basée sur des rôles et responsabilités bien définis dans les institutions et mécanismes chargés de la gestion des risques de catastrophe et dans les décisions, au moyen de l'élaboration des textes d'application du décret portant création de l'ANPC est *syne qua non*. Par ailleurs, l'installation et la dynamisation des plateformes régionales et préfectorales de réduction des risques de catastrophes dans les zones exposées ainsi que les clubs RRC dans les zones à risque seront réalisées à travers cette composante.

La Composante C3 : Investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience (505 mille dollars US). Afin de renforcer la résilience économique, sociale, sanitaire et culturelle des personnes, des collectivités et de leurs biens, et de préserver l'environnement, il s'avère impérieux d'améliorer l'investissement public et privé dans la prévention et la réduction des risques de catastrophe au moyen de mesures structurelles et non structurelles. Ceci pourra contribuer à l'innovation, à la croissance et à la création d'emplois. Par ailleurs, ces mesures sont importantes pour sauver des vies, prévenir et réduire les pertes matérielles et garantir un relèvement et une réhabilitation efficaces. Ainsi, il est nécessaire d'investir dans le renforcement des services hydrométéorologiques en équipement d'observation et de collecte de données pour améliorer le système de surveillance hydrique et météorologique ; de réhabiliter des centres d'accueil des sinistrés ; de développer un portail web et mobile pour le système d'alerte précoce aux

inondations ; de renforcer les capacités des structures de prévention et de gestion des catastrophes. Pour permettre une analyse croisée automatisée des informations, il est prévu une interconnexion des services hydrométéorologiques à la salle de veille de l'ANPC et une formation à la gestion et à l'analyse des données.

La Composante C4 : Renforcement de la préparation et de la réponse aux catastrophes et le relèvement post-catastrophe (805 mille dollars US). Cette composante soutient les efforts nationaux et régionaux visant à améliorer la préparation et la capacité de réponse aux risques de catastrophe. Les activités de cette composante consisteront en la préparation aux catastrophes, les interventions et le relèvement après une catastrophe, l'organisation périodique d'exercices, de séances de formation et la mise en place de systèmes d'appui de proximité, afin d'assurer la rapidité et l'efficacité des interventions en cas de catastrophe et de déplacement de populations. Les résultats escomptés ici concerneront (i) l'élaboration de la stratégie nationale de relèvement post- catastrophe, des plans locaux de contingence, ORSEC, RRC, (ii) l'acquisition du matériel d'urgence et l'organisation d'un exercice de simulation (iii) l'élaboration d'un manuel de procédures simplifiées au profit des structures de gestion des risques de catastrophes.

1.2.2 Coûts et financement

Le financement du projet de Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques, d'un montant de 1, 334 millions USD, se présente comme suit dans le tableau ci-dessous par composante.

Tableau 4 : Coût du Projet par composante

N°	Intitulé des composantes	Coût du projet (en milliers de \$ US)	Coût du projet (en millions de FCFA)
C1	Compréhension des risques de catastrophe	53,9	26,9
C2	Renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe	287,7	143,8
C3	Investissements dans la réduction des risques de catastrophe aux fins de la résilience	636,7	318,4
C4	Renforcement de la préparation et la réponse aux catastrophes et le relèvement post-catastrophe	236,9	118,5
C5	Gestion du projet, coordination (PPM)	0	0
Sous-Total de l'ensemble des composantes du projet		1 215,2	607,6
Activités de réponses d'urgence face au COVID 19		1 452,8	726,4
		3 883,2	1 334

Source : Prodoc et rapports d'activités,

1.3. DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES ET DE MISE EN ŒUVRE

Pour sa mise en œuvre, le « Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques » **est organisé autour des organes nationaux ci-dessous.**

Supervision : Ministère d'exécution et gouvernance du projet. L'ancrage institutionnel du projet est fixé au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

L'Unité de gestion du projet (UGP) est ancrée au sein du PNUD. L'UGP est également responsable de la planification générale, de la gestion fiduciaire, de l'audit interne, de la passation des marchés et du S&E.

Partenariat de mise en œuvre : l'Agence Nationale de la Protection Civile, les services météorologiques à travers l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET), les services hydrologiques à travers la Direction des Ressources en Eau et le département de Géographie de l'Université de Lomé sont les partenaires ciblés pour la mise en œuvre des actions du projet.

Au niveau opérationnel, la coordination du projet représentée par une cellule de gestion de projet au sein du PNUD.

Mission de supervision. Les missions d'appui à la mise en œuvre du projet répondent de la nécessité par le bailleur de réaliser une analyse d'avancement et de réalisation des résultats visés par le Projet.

Audit Technique. Les missions d'audit technique prévus au cours de la mise en œuvre du Projet permettent d'évaluer la qualité technique des microprojets exécutés.

Audits Financiers. Les missions d'audits externes financiers sont réalisées chaque année et couvre à chaque fois l'exercice de l'année N-1. Elles permettent ou pas de confirmer à chaque exercice si les comptes du projet reflètent une image fidèle de la situation de l'exécution du Projet.

Évaluations du projet. Il est prévu la réalisation d'une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale.

1.4. REVUE ET AUDITS DU PROJET

Travaux de la revue à mi-parcours du projet. Compte tenu de certaines contraintes, l'évaluation à mi-parcours n'a pu avoir lieu.

Activité d'audit externe. L'audit financier et comptable du projet a été réalisé au titre des exercices 2021, 2022 et 2023, notamment la micro-évaluation réalisée par le cabinet Deloitte en 2021, le spot-check réalisé par le cabinet AEC en 2022 et l'audit externe réalisé par le cabinet Deloitte avec une opinion satisfaisante. Les recommandations issues de ces audits ont fait l'objet d'une mise en œuvre à divers degrés.

1.5. OBJECTIFS ET ETENDUE DE L'ÉVALUATION

Objectifs et étendue. Selon les TDR de la présente mission, l'objectif assigné au consultant est de fournir au Gouvernement et aux partenaires du projet des informations pertinentes sur les réalisations du projet afin de relever les acquis, d'en tirer des enseignements et de capitaliser les bonnes pratiques pour une meilleure exécution des projets à venir dans les secteurs bénéficiaires. Cet exercice s'est fait à travers une évaluation globale, et de façon indépendante, des performances, de l'efficacité (mesure dans laquelle les objectifs du projet ont été atteints ou sont attendus), de l'efficience (mesure dans laquelle les ressources et intrants ont été convertis de façon économe) et des effets et impact de la mise en œuvre du projet sur les bénéficiaires.

Plus spécifiquement, l'évaluation a consisté entre autres à : (i) effectuer une revue documentaire et un état des lieux complet des résultats par rapport aux objectifs de départ ; (ii) analyser les effets induits par la mise en œuvre du projet dans le temps ; (iii) apprécier la performance de la mise en œuvre du projet selon les critères suivants : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la viabilité ; (iv) mettre en exergue les résultats et les leçons apprises de l'exécution du projet et (v) apprécier les modalités et conditions de mise en œuvre du projet, notamment celles relatives à l'interaction entre le projet, les bénéficiaires et les acteurs ayant contribué à la mise en œuvre.

1.6. METHODOLOGIE ET ACTIVITES MENEES

La présente évaluation s'est reposée sur une approche croisée et participative (documentaire et visites terrain). L'approche participative a privilégié une série d'entretiens individuels avec les acteurs clés des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet, notamment : (i) la coordination du projet et son staff ; (ii) les institutions partenaires/bénéficiaires au niveau central notamment l'Agence Nationale de la Protection Civile, les services météorologiques à travers l'Agence nationale de la météorologie (ANAMET), les services hydrologiques à travers la Direction des Ressources en Eau et le département de Géographie de l'Université de Lomé ; (v) les partenaires opérationnels/bénéficiaires au niveau régional (les communes). La liste des personnes rencontrées est en Annexes au présent rapport.

1. Les travaux de l'évaluation finale se sont déroulés en quatre phases essentielles.

2. **Phase 1 : Réunion de cadrage.** En début d'intervention, une réunion de démarrage (ou de cadrage) a été organisée afin de préciser et de clarifier les attentes du commanditaire sur la mission du Consultant. Elle a permis par ailleurs au Consultant de (i) recueillir les attentes complémentaires de la coordination du projet, (ii) collecter la documentation utile (rapports d'activités, rapports financiers) ; (iii) valider la méthodologie proposée pour la mission ; affiner la liste des personnes/structures à rencontrer ainsi que le planning de la mission et (iv) mettre en place un plan de travail.
3. **Phase 2 : Revue documentaire.** La revue documentaire a consisté au recueil et à l'exploitation de toutes les ressources documentaires, notamment, le Document d'évaluation du projet (Prodoc), les rapports d'activités, les rapports d'audits, etc.
4. **Élaboration de la note méthodologique.** Un rapport de démarrage présentant la méthodologie d'intervention sur le terrain, le planning des visites de terrain, les outils de collecte de données (guides d'entretien) a été soumis et validé par la coordination avant les visites de terrain.
5. **Collecte de données.** Une visite de terrain a permis de collecter des données complémentaires auprès des acteurs clés/bénéficiaires du projet afin de mieux appréhender les différents paramètres d'évaluation traités dans le présent rapport.
6. **Définition des échelles de notation.** Dans le cadre de la présente évaluation, des échelles de notation ont été définies afin de mieux apprécier la mise en œuvre du projet à travers le tableau ci-dessous.

Tableau 5 : Echelles de notations

<i>Notations pour les résultats, l'efficacité, l'efficience, le suivi et l'évaluation et les enquêtes</i>	<i>Notations de durabilité</i>	<i>Notations de la pertinence</i>
6 Très satisfaisant (HS) : pas de lacunes	4 Probables (L) : risques négligeables pour la durabilité	2 Pertinent (P)
5 Satisfaisant (S) : lacunes mineures décelées	3 Moyennement probable (MP) : risques modérés	1 Pas pertinent (PP)
4 Modérément satisfaisant (MS) : lacunes modérées décelées	2 Moyennement peu probable (MU) : des risques importants	
3 Modérément Insatisfaisant (MU) : des lacunes importantes	1 Improbable (U) : risques graves	
2 Insatisfaisant (U) : problèmes majeurs		
1 Très insatisfaisant (HU) : de graves problèmes		
Notations de l'impact : 3 Satisfaisant (S) 2 Minimale (M) 1 Négligeable (N)		
Notations supplémentaires le cas échéant : Sans objet (S.O.) / Évaluation impossible (E.I.)		

Source : Synthèse Consultant

1.7. DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN

La mission du Consultant s'est bien déroulée dans un contexte participatif et collaboratif avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet. Cependant, il convient de préciser que l'indisponibilité de certains acteurs surtout certains responsables au niveau des communes bénéficiaires (dû à leur implication dans l'organisation des élections législatives et régionales) a quelque peu retardé la tenue des visites de terrain. Le consultant a bénéficié de l'appui de la coordination du projet qui a, d'une part, mis à sa disposition l'ensemble de la documentation nécessaire et, d'autre part, facilité les contacts avec les acteurs clés/bénéficiaires du projet.

II. RESULTATS DE L'ÉVALUATION

2.1 CONCEPTION ET PERTINENCE DU PROJET

Ce chapitre analyse la conception et la pertinence du projet par rapport à la problématique et les stratégies de développement et la structuration du projet.

Cohérence ODD/UNDAF/PNPC/PND. Le programme gestion durable des ressources naturelles, résilience aux changements climatiques et aux risques de catastrophes, a pour ambition d'être un outil d'opérationnalisation du Plan national de développement (PND 2018-2022), des Objectifs de développement durable (ODD) et de la Politique nationale de la protection civile (PNPC).

Cohérence avec les ODD 2030. Les objectifs du projet s'inscrivent en droite ligne dans la réalisation de l'ODD 13, à prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

Cohérence avec les effets de l'UNDAF. Le projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques, s'arrime à l'Effet 2 de l'UNDAF : « *d'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables* » du domaine prioritaire 2 : « *Appui à la gestion durable de l'environnement et des ressources naturelles dans les zones cibles* ». Plus particulièrement le projet contribuera à la réalisation du produit 2.1 de l'UNDAF : « *Les collectivités territoriales et les communautés disposent de capacités techniques accrues pour gérer les déchets ménagers et faire face aux effets des changements climatiques et des risques de catastrophe* ».

Cohérence avec le PND 2018-2020. L'axe 3 du PND vise à consolider le développement social et renforcer les mécanismes d'inclusion. La réalisation des objectifs de cet axe doit permettre d'atteindre les effets suivants : (i) la population bénéficie d'un système de protection sociale et civile, (ii) l'équité et l'égalité de genre sont renforcées et (iii) la gestion durable des ressources naturelles et la résilience au changement climatique et aux risques de catastrophes sont assurées.

Cohérence avec la PNPC. A travers la première mission de la politique nationale de la protection civile qui vise à « garantir durablement la meilleure condition de vie et de travail de la population vivant au Togo avec un accent porté sur la couche la plus vulnérable en contribuant à la réduction des facteurs de vulnérabilité par rapport aux catastrophes et risques » le présent projet s'arrime ainsi à la politique.

Cohérence avec la feuille de route Gouvernementale 20-25. Le projet s'arrime à la feuille de route gouvernementale 2020-2025 à travers son Axe 3 « Moderniser le pays et renforcer ses structures ». Il correspond au Projet stratégique P35 « Réponse aux risques climatiques majeurs » qui ambitionne de « Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au cœur des priorités du pays ». Il prend en compte les risques existants et les nouveaux risques émergents.

Capacités de mise en œuvre des institutions et renforcement des capacités.

Au niveau national, le Projet de Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques a renforcé l'animation du système d'Alerte Précoce (SAP) qui est un mécanisme de surveillance et de collecte de données sur les prévisions hydrométéorologiques, les feux de végétation, la sécheresse, l'érosion côtière, etc. Elle a contribué à créer une synergie d'action au sein de la « cellule SAP » composée des acteurs clés de la Plateforme nationale de réduction des risques de catastrophes (PNRRC) impliqués dans les prévisions, notamment l'ANPC, la Direction Générale de Météorologie Nationale (DGMN), la Direction des Ressources en Eau (DRE), l'Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE), la Direction de l'Environnement, la Direction des statistiques agricoles, de l'informatique et de la documentation (DSID), le Centre de gestion intégrée du littoral et de l'environnement (CGILE), la Croix-Rouge Togolaise (CRT), et la Communauté électrique du Bénin (CEB).

Conception et Construction d'un (1) Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé.

Le projet a contribué au financement de la construction et de l'équipement du LTAG. Dans le cadre de ce projet, une première activité relative à l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé a été réalisée en 2019 et dont l'objectif consistait à analyser la possibilité de création d'un Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique (LTAG) au Département de Géographie de l'Université de Lomé. Les conclusions positives de cette étude de faisabilité ont permis au PNUD de

financer entièrement 1) la réalisation des infrastructures devant abriter le Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique et 2) l'acquisition des équipements techniques pour le fonctionnement du LTAG. En effet, le projet a contribué à :

- la construction d'un bloc pédagogique composé d'une (1) salle de cours de 55 places, une (1) salle de Travaux Dirigés (TD) de 40 places, quatre (4) bureaux ;
- l'acquisition de quarante-huit (48) ordinateurs, d'une (1) imprimante A0, d'un (1) copieur/imprimante grand volume.

Par ailleurs, il est prévu la construction d'une station de réception de Données avec l'acquisition de deux (2) drones et un (1) GPS.

Arrangements institutionnels. Le projet est conduit et coordonné par le PNUD en collaboration avec le Ministère en charge de la Sécurité et de la Protection Civile et mis en œuvre par l'ANPC. Un comité de pilotage est mis en place afin d'assurer les fonctions de supervision du projet.

La coordination et la gestion quotidienne du projet est dédiée à l'ANPC qui joue le rôle d'Unité de gestion du projet (UGP). Elle est responsable de la planification générale, notamment l'élaboration des Plans de Travail Annuels (PTA), de la gestion fiduciaire, de l'audit interne, de la passation des marchés et du S&E en collaboration de l'équipe du PNUD.

Appréciation de la pertinence par les acteurs clés/bénéficiaires du projet : De l'avis de la totalité des acteurs interviewés, le projet de Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques est très pertinent ; En effet, le renforcement du fonctionnement du Système d'Alerte Précoce (SAP) a contribué à l'analyse croisée des données réelles et simulées pour ressortir des prévisions des différentes catastrophes relatives aux aléas inondations, sécheresse, feux de végétation, érosion côtière, sécurité alimentaire, épidémie, etc. Elle a abouti à la production et à la diffusion de quatre (04) bulletins trimestriels d'information, de veille et d'alerte.

Par ailleurs, la survenue du COVID-19 en mars 2020 a montré la pertinence du projet. Si le projet n'avait pas existé au moment de la pandémie de COVID-19 au Togo, la situation aurait été catastrophique. En effet, le projet a appuyé le plan de réponse national à la crise sanitaire de COVID-19 par sa contribution (i) au renforcement des capacités de prise en charge des malades du COVID-19 par la

dotation du Centre de prise en Charge en équipements et matériels médico-techniques (Respirateurs, moniteurs multiparamétriques, concentrateurs d'oxygène, aspirateurs électriques, pompe à perfusion, thermo flash, canule de guedel, Ventilateurs, etc.), (ii) au renforcement des capacités du personnel médical en matière d'intervention en situation de crise sanitaire par la dotation en matériels Prévention et Contrôle des Infections - PCI (blouse, Equipement de Protection Individuelle -EPI, boîte de sécurité, poubelles, masques, gants, visières, lunettes de protection, pulvérisateurs, deltaméthrine, dispositifs de lave main (DLM), balais à frange, serpillière...).

En conclusion, les objectifs de développement du projet sont cohérents et pertinents avec les besoins actuels du pays en matière de prévention, de préparation et de réponse aux risques de catastrophes.

2.2 PERTINENCE DU PROJET PAR RAPPORT A LA PROBLEMATIQUE ET LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

Au-delà de l'objectif de développement qui lui a été assigné, le Projet :

- **Est cohérent avec les stratégies de développement du pays mises en œuvre sur les dix dernières années**, notamment, le Document de Stratégie de Réduction de Pauvreté (DSRP, 2013 - 2017) en lien avec le troisième axe « le développement du capital humain, la protection sociale et l'emploi ». Il s'aligne entièrement sur le Plan National de développement (PND, 2018 – 2022).
- **Contribue à la réalisation des Objectifs de Développement Durable : ODD N°6 ; N°11 ; N°13** (prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions).
- **Contribue également à la mise en œuvre des axes d'intervention** de la Politique Nationale de la Protection Civile (PNPC).
- **Est conforme au rôle stratégique du PNUD**. Il contribue à l'atteinte de l'Effet visé tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] : D'ici à 2023 les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

En conclusion, le projet de Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques est cohérent et pertinent avec les stratégies de développement du pays.

III. PROGRÈS DE LA MISE EN OEUVRE

3.1 NIVEAU DE REALISATION PHYSIQUE DES ACTIVITÉS

L'examen du niveau d'exécution des activités s'obtient par la confrontation entre les prévisions telles qu'elles sont définies et approuvées dans les PTA et les réalisations telles qu'elles sont présentées dans les rapports et confirmées par les audits, année par année, Produit par Produit.

Au 31 décembre 2023, presque toutes les activités du projet ont été réalisées exceptée l'évaluation finale (en cours), les audits technique (en cours), financier de clôture (à réaliser en période de grâce), environnemental et social (en cours).

3.1.1 Produit 1 : Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits

Mise en œuvre des activités (47,1% de taux de décaissement pour un taux de réalisation physique de 60%). Le taux d'exécution physique du Produit 1 de 2020 au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Tableau 6 : Niveau d'exécution des activités du Produit 1

N°	Intitulé du Produit Escompté	Activités Prévuees	Activités Réalisées	Taux de réalisation global
1	Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits	5	3	60%

Au niveau du Produit 1 « Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits » 5 activités ont été planifiées dans les PTA (2020-2023), et 3/5 des activités ont été réalisées, soit un taux d'exécution physique de 60%.

A la date de clôture du projet, en termes de contribution à l'atteinte des ODP, le Produit 1 a favorisé :

- (i) La cartographie de vingt-trois (23) zones inondables ;
- (ii) L'acquisition d'un (1) outil d'analyse et de traitement de données SIG (Global Mapper) ;
- (iii) L'actualisation du schéma national d'analyse et de couverture des risques ;
- (iv) La mise en place d'un (1) Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique (LTAG) à l'Université de Lomé.

3.1.2 Produit 2 : Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC, RRC

Mise en œuvre des activités (79,7% de taux de décaissement pour un taux de réalisation physique de 66,6%). Le taux d'exécution physique pour le Produit 2 de 2020 au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Tableau 7 : Niveau d'exécution des activités du Produit 2

N°	Intitulé du Produit Escompté	Activités Prévues	Activités Réalisées	Taux de réalisation global
2	Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC, RRC	9	6	66,6%

Aux termes de la mise en œuvre des activités de ce Produit au 31 décembre 2023, un peu plus de 2/3 des activités planifiées ont été réalisées (66,6%).

En termes de réalisations, les activités suivantes sont réalisées :

- (i) L'actualisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes et son alignement sur le cadre de Sendai ;
- (ii) La vulgarisation de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes ;
- (iii) L'installation et la dynamisation des plateformes régionales et préfectorales de réduction des risques de catastrophes dans les zones exposées ;
- (iv) L'actualisation des plans nationaux de contingence et ORSEC ;
- (v) L'édition du guide RRC et menaces à l'usage des élus locaux ;
- (vi) La formation des élus locaux à l'utilisation du guide de RRC et menaces ;
- (vii) L'installation et la dynamisation des clubs de femme leader en RRC dans les zones à risque.

3.1.3 Produit 3 : L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel

Mise en œuvre des activités (80,1% de taux de décaissement de la composante pour un taux de réalisation physique de 50 %). Le taux d'exécution physique des activités contribuant à l'obtention du produit 3 de 2020 au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Tableau 8 : Niveau d'exécution des activités du Produit 3

N°	Intitulé du Produit Escompté	Activités Prévues	Activités Réalisées	Taux de réalisation global
3	L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel	8	4	50%

– A la date de clôture du projet (31 décembre 2023), la moitié des activités planifiées pour l'obtention de ce produit ont été mises en œuvre (50%), notamment :

- (i) Le renforcement des services météorologiques en équipement d'observation et de collecte de données moderne pour l'amélioration du système de surveillance hydrique et météorologique ;
- (ii) Le renforcement des services hydrologiques par l'installation de deux (02) stations automatiques ;
- (iii) Le développement d'un portail web et mobile pour le système d'alerte précoce aux inondations ;
- (iv) L'équipement de la salle de veille en matériel informatique et de communication ;

3.1.4 Produit 4 : Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles

Mise en œuvre des activités (83,8% de taux de décaissement de la composante pour un taux de réalisation physique de 55%). Le taux d'exécution physique au niveau du produit 4 de 2020 au 31 décembre 2023 se présente comme suit :

Tableau 9 : Niveau d'exécution des activités du Produit 4

N°	Intitulé du Produit Escompté	Activités Prévues	Activités Réalisées	Taux de réalisation global
4	Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	9	5	55%

– Aux termes de la mise en œuvre des activités devant contribuer à l'obtention de ce produit, la moitié des activités planifiées (55%) ont été réalisées dont :

- (i) L'élaboration de la stratégie nationale de relèvement post-catastrophe ;
- (ii) L'élaboration des plans locaux de RRC ;



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Rapport d'évaluation finale

« Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques »



- (iii) L'appui à l'organisation des exercices de simulation ;
- (iv) L'acquisition du matériel de sauvetage pour l'équipement des sinistrés (gilets de sauvetages, pirogues, zodiacs, etc.) ;
- (v) La formation des journalistes et communicateurs à l'élaboration des outils de communication en matière de prévention et de gestion des catastrophes ;

Globalement, 31 activités ont été prévues pour l'obtention des 4 produits. En termes de réalisation des activités prévues à la date de clôture du projet, près des 3/5 des activités planifiées ont été réalisées (58%).

A la lueur de ces résultats, l'on peut conclure que l'exécution physique du projet a été satisfaisant.

Cependant, il convient de préciser que l'analyse de l'exécution physique du projet ne prend pas en compte la mise en œuvre des *Activités de réponses d'urgence face au COVID 19*, qui représente financièrement 119% du montant dépensé pour l'ensemble des produits escomptés du projet.

Tableau 10 : Synthèse de l'exécution physique du projet de 2020 au 31 décembre 2023

N°	Intitulé des Produits Escomptés	Activités Prévuees	Activités Réalisées	Taux de réalisation global
1	Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits	5	3	60%
2	Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC, RRC	9	6	66,60%
3	L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel	8	4	50%
4	Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	9	5	55%
TOTAL		31	18	58%

3.2 NIVEAU D'ATTEINTE DES RESULTATS

L'analyse de l'objectif de développement du projet et celle du cadre de résultats permettent d'appréhender le niveau d'atteinte des résultats.

Rappel de l'effet visé du projet tel qu'il est énoncé dans le PNUAD/Cadre de ressources et de résultats du Programme Pays [ou mondial/régional] : D'ici à 2023



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Rapport d'évaluation finale

« Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques »



les populations des zones vulnérables ont une résilience accrue aux changements climatiques et aux risques de catastrophe et ont un accès équitable à un cadre de vie décent et à des ressources naturelles et énergétiques durables.

Le niveau d'atteinte des résultats est évalué par la mesure des indicateurs. La situation à la clôture du Projet (31 décembre 2023) est présentée dans le tableau ci-dessous :



Rapport d'évaluation finale
Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques »



– Le tableau ci-dessous, indique l'état d'atteinte des indicateurs par composante et selon l'ODP.

Tableau 11 : Synthèse des indicateurs de l'ODP

Indicateurs dont les cibles ont été atteintes au 31 décembre 2023 (à la clôture du projet)										
PRODUITS ESCOMPTÉS	INDICATEURS DE PRODUIT	SITUATION DE RÉFÉRENCE		CIBLES						Taux de réalisation
		Valeur	Année	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Valeur cible	Réal.	
Produit 1 : Les facteurs de risque sous-jacents sont réduits	Nombre de cartes des zones inondables habitées	ND	2019	0	23	0	0	23	23	100%
	Nombre d'actualisations du schéma national d'analyse et de couverture des risques	ND	2019	0	0	0	1	1	1	100%
Produit 2 : Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC	Nombre de communes ayant bénéficié de plans d'action local de réduction des risques de catastrophes	ND	2018	0	10	10	0	20	20	100%
	Nombre d'actualisations du document de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	ND	2019	0	0	1	0	1	1	100%
Produit 3 : L'information sur le climatique est disponibles à temps réel et permet au système d'alerte	Nombre d'équipements de prévision météorologiques et hydrologiques	ND	2018	0	1	3	0	4	4	100%
Produit 4 : Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	Nombre de communes ayant bénéficié de formation en GRC	ND	2018	0	13	10	0	23	23	100%
	Nombre de préfectures ayant bénéficié de l'installation d'une plateforme locale de RRC	ND	2018	0	0	0	2	2	2	100%
	Nombre de plans nationaux de contingence/ORSEC actualisé	ND	2020	0	1	1	1	3	3	100%
	Nombre de plans régionaux de contingence élaboré	ND	2019	0	2	3	0	5	5	100%

Après 5 années de mise en œuvre, le projet de **Renforcement de la résilience des communautés vulnérables faces aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques** a connu un progrès « **TRES SATISFAISANT** ».

Selon les résultats de l'évaluation réalisée, **Neuf (9) indicateurs de produits sur les neuf (9) de départ ont atteint leur cible finale.**

3.3 EFFETS INDUITS

– Les effets induits par la mise en œuvre des activités du projet traduisent l'atteinte des résultats attendus de ce dernier. Les effets induits sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 12 : Récapitulatif des effets induits par la mise en œuvre des activités planifiées et leurs sources de vérification

Indicateurs De produit	Effets induits par la mise en œuvre des activités planifiées	Sources de vérification
<i>Nombre de zones inondables habitées cartographiées</i>	Le Togo dispose d'une cartographie actualisée des zones inondables habitées de vingt-trois (23) communes Cet effet est obtenu par l'entremise de l'ANPC qui a initié la collecte des données, leurs traitements puis la réalisation des cartes des zones inondables habitées de chacune des communes concernées au cours de l'année 2022. <u>L'apport du projet a été très significatif dans la contribution à l'atteinte de cet indicateur de produit</u>	Rapport annuel d'activités 2022
<i>Nombre de schéma national d'analyse et de couverture des risques actualisés</i>	Le Togo dispose, grâce au financement du projet, d'un <i>schéma national d'analyse et de couverture des risques (SNACR)</i> qui permet de dresser l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doivent faire face les services de secours et de protection civile.	Rapport annuel d'activités
<i>Nombre de communes ayant bénéficié de plans d'action local de réduction des</i>	Au total, vingt (20) communes recensés dans le tableau ci-dessous ont bénéficié de l'élaboration des plans locaux de réduction des risques de catastrophes afin de leur permettre d'intégrer cette problématique dans les actions de développement communautaires. Les objectifs stratégiques de ces outils de planification sont :	Rapports annuels

risques de catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer les connaissances sur les risques de catastrophes et les moyens pour y faire face – mettre en place les instruments pour une gestion efficace des catastrophes – faire de la réduction des risques de catastrophes une priorité de développement – améliorer les capacités d'intervention pour permettre aux populations de faire face aux situations de crise <p>Liste des communes ayant bénéficié de l'élaboration des plans locaux de RRC</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: center;">Régions</th> <th style="text-align: center;">Préfectures</th> <th style="text-align: center;">Communes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="5" style="text-align: center;">Maritime</td> <td>Lacs</td> <td>Lacs 2</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Bas-Mono</td> <td>Bas mono 1</td> </tr> <tr> <td>Bas-mono 2</td> </tr> <tr> <td>Golfe</td> <td>Golfe 6</td> </tr> <tr> <td>Agoè</td> <td>Agoè 4</td> </tr> <tr> <td>Yoto</td> <td>Yoto 3</td> </tr> <tr> <td rowspan="5" style="text-align: center;">Plateaux</td> <td>Anié</td> <td>Anié 1</td> </tr> <tr> <td>Agou</td> <td>Agou 1</td> </tr> <tr> <td>Ogou</td> <td>Ogou 1</td> </tr> <tr> <td>Danyi</td> <td>Danyi 1</td> </tr> <tr> <td>Moyen mono</td> <td>Moyen mono 2</td> </tr> <tr> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Centrale</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Tchamba</td> <td>Tchamba 1</td> </tr> <tr> <td>Tchamba 2</td> </tr> <tr> <td rowspan="4" style="text-align: center;">Kara</td> <td rowspan="2" style="text-align: center;">Dankpen</td> <td>Dankpen 1</td> </tr> <tr> <td>Dankpen 2</td> </tr> <tr> <td>Kozah</td> <td>Kozah 2</td> </tr> <tr> <td>Assoli</td> <td>Assoli 3</td> </tr> <tr> <td rowspan="3" style="text-align: center;">Savanes</td> <td>Kéran</td> <td>Kéran 3</td> </tr> <tr> <td>Kpendjal</td> <td>Kpendjal 1</td> </tr> <tr> <td>Oti</td> <td>Oti 1</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> – Par ailleurs, Treize (13) préfectures vulnérables ont bénéficié de la réalisation de la cartographie de leurs zones à risque (Avé, Yoto, Zio, Agou, Wawa, Haho, Anié, Tchamba, Blitta, Dankpen, Kozah, Doufelgou et Assoli). 	Régions	Préfectures	Communes	Maritime	Lacs	Lacs 2	Bas-Mono	Bas mono 1	Bas-mono 2	Golfe	Golfe 6	Agoè	Agoè 4	Yoto	Yoto 3	Plateaux	Anié	Anié 1	Agou	Agou 1	Ogou	Ogou 1	Danyi	Danyi 1	Moyen mono	Moyen mono 2	Centrale	Tchamba	Tchamba 1	Tchamba 2	Kara	Dankpen	Dankpen 1	Dankpen 2	Kozah	Kozah 2	Assoli	Assoli 3	Savanes	Kéran	Kéran 3	Kpendjal	Kpendjal 1	Oti	Oti 1	d'activités 2021 et 2022
Régions	Préfectures	Communes																																													
Maritime	Lacs	Lacs 2																																													
	Bas-Mono	Bas mono 1																																													
		Bas-mono 2																																													
	Golfe	Golfe 6																																													
	Agoè	Agoè 4																																													
Yoto	Yoto 3																																														
Plateaux	Anié	Anié 1																																													
	Agou	Agou 1																																													
	Ogou	Ogou 1																																													
	Danyi	Danyi 1																																													
	Moyen mono	Moyen mono 2																																													
Centrale	Tchamba	Tchamba 1																																													
		Tchamba 2																																													
Kara	Dankpen	Dankpen 1																																													
		Dankpen 2																																													
	Kozah	Kozah 2																																													
	Assoli	Assoli 3																																													
Savanes	Kéran	Kéran 3																																													
	Kpendjal	Kpendjal 1																																													
	Oti	Oti 1																																													
Nombre de documents de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes actualisés	<p>Le Togo dispose :</p> <ul style="list-style-type: none"> – d'une stratégie nationale actualisée de réduction des risques de catastrophes et ; – d'une stratégie nationale de relèvement post-catastrophe. <p><i>En effet, la mise à disposition de ces documents de politiques sectorielles par le projet intervient dans un contexte de mutations stratégiques aux niveaux national et international dans le domaine de la gestion des risques de catastrophes. Ils posent les bases de l'orientation stratégique des actions en matière de réduction des risques de catastrophes pour une meilleure efficacité/efficience des interventions dans le domaine.</i></p> <p><u>Le projet y a contribué entre autres par :</u></p>	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022																																													

	<ul style="list-style-type: none"> – l'Édition du guide pratique de gestion des risques de catastrophes et menaces à l'usage des autorités locales ; <p>Formation des autorités locales à l'usage du guide pratique de gestion des risques de catastrophes et menaces.</p>	
Nombre d'équipements de prévision météorologiques et hydrologiques	<p>Le projet a contribué à :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Acquisition et installation de deux (02) stations automatiques à Mandouri et Dankpen au profit de la Direction des ressources en eau (DRE). – Installation d'une salle de veille équipée au sein de l'ANPC. 	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022
Nombre de communes ayant bénéficié de formation en GRC	Au total, vingt-trois (23) communes ont bénéficié des formations en GRC.	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022
Nombre de préfectures ayant bénéficié de l'installation d'une plateforme locale de RRC	Six (06) plateformes préfectorales de réduction des risques de catastrophes ont été installées dans les préfectures de l'Oti, Oti Sud, Kpendjal, Kpendjal Ouest dans la région des Savanes et Avé et Vo dans la région Maritime.	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022
Nombre de plans nationaux de contingence/ORSEC actualisés	Deux (02) plans nationaux, notamment le plan national de contingence et le plan ORSEC ont été actualisés grâce au financement du projet.	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022
Nombre de plans régionaux de contingence élaboré	<p>Cinq (05) plans régionaux de contingence (PRC) ont été élaborés notamment, ceux de la Maritime, des Plateaux, de la Centrale, de la Kara et des Savanes.</p> <p>Pour le compte des différents PRC, les contingences suivantes ont été retenues :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Région Maritime : Epidémie/épizooties, inondation, érosion côtière et vent violent ; – Région des Plateaux : Epidémies/Epizooties, Tempêtes/Vents violents, Feux de végétation/Incendies et Inondations ; – Région Centrale : Tempêtes/Vents violents, Inondations, Feux de végétation/incendies et Conflits intercommunautaires ; – Région de la Kara : Tempêtes/vents violents ; Feux de végétation/incendie ; Conflits intercommunautaires et Epidémies. – Région de la Kara : Tempêtes/vents violents ; Feux de végétation/incendie ; Terrorisme et extrémisme violent. 	Rapports annuels d'activités 2021 et 2022

3.4 Effets induits par les activités de réponse d'urgence au Covid 19

Capacités de réponse du pays dans la situation de crises sanitaire renforcées	Acquisition de 3 ambulances médicalisées	Rapport annuel d'activités
Capacités de couverture de soins en milieu rural renforcées	Acquisition de 3 Cliniques mobiles	Rapport annuel d'activités
Capacités de prise en charge des malades du COVID-19 renforcées	Dotation du Centre de prise en Charge en équipements et matériels médico-techniques (Respirateurs, moniteurs multiparamétriques, concentrateurs d'oxygène, aspirateurs électriques, pompe à perfusion, thermo flash, canule de guedel, Ventilateurs etc. ;	Rapport annuel d'activités
Capacités d'hospitalisation des cas d'urgence sanitaire renforcées	Dotation de 100 lits médicaux et 5 tentes d'isolement de 72m2 chacune	Rapport annuel d'activités
Capacités de réponse du personnel médical renforcées	Recrutement de trois Médecins pour appuyer à la supervision, la formation et le suivi des équipes de riposte des régions.	Rapport annuel d'activités
Capacités du personnel médical en matière d'intervention en situation de crise sanitaire renforcées	Dotation en matériels Prévention et Contrôle des Infections PCI (blouse, Equipement de Protection Individuelle -EPI, boîte de sécurité, poubelles, masques, gants, visières, lunettes de protection, pulvérisateurs, deltaméthrine dispositifs de lave main (DLM), balais a frange, serpillière ...)	Rapport annuel d'activités

3.5 Effets induits par la construction du Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique

Construction d'un bloc pédagogique	Le Bloc est composé de : <ul style="list-style-type: none"> - Une (1) salle de cours de 55 places, - une (1) salle de Travaux Dirigés (TD) de 40 places, - quatre (4) bureaux 	Rapport annuel d'activités
Acquisition d'équipements techniques pour le LTAG	Acquisition de : <ul style="list-style-type: none"> - Quarante-huit (48) ordinateurs, - une (1) imprimante A0, - un (1) copieur/imprimante grand volume. 	Rapport annuel d'activités
Mise en place d'une station de réception de données	Acquisition de : <ul style="list-style-type: none"> - deux (2) drones ; - un (1) GPS. 	Rapport annuel d'activités

3.6 Effets induits par le renforcement des capacités des services météorologiques et hydrologiques

<i>Formation des observateurs hydro, météo et des bénévoles de la croix rouge togolaise pour le compte du système d'alerte précoce</i>	<i>L'activité a permis de :</i> <ul style="list-style-type: none"> – former 13 observateurs dont 8 de la DRE et 5 de la météo à la collecte, transmission et archivage d'information en conformité avec les nouvelles données pour l'animation de la salle de veille; – fournir aux 13 observateurs ciblés les outils (téléphones, bottes, raglans, torches, ..). 	<i>Rapport annuel d'activités</i>
<i>Renforcement des services hydrologiques par l'installation de deux stations automatiques</i>	L'installation des deux (02) stations automatiques a permis de renforcer le dispositif de collecte des données (débits et de hauteurs d'eau) très importantes dans la conception des modèles hydrologiques pour la gestion des risques de catastrophes.	Rapport annuel d'activités
<i>Renforcement des services météorologiques en équipements d'observation et de collecte de données moderne pour l'amélioration du système de surveillance hydrique et météorologique</i>	Le renforcement des services météo a permis d'assurer l'opérationnalisation permanente (maintenance) de 18 stations hydrométriques à travers le remplacement des échelles emportées ou détruites et des batteries de faibles charges ou hors d'usage.	Rapport annuel d'activités

3.7 Impacts induits par la construction du Laboratoire de Télédétection Appliquée et de Géoinformatique

La mise en place du LTAG a eu comme impacts :

- la formation d'une première cohorte de 31 étudiants en Master Géomatique Appliquée ;
- l'amélioration des offres de formation au département de Géographie ;
- l'application de la géomatique dans la gestion des risques de catastrophes, notamment les inondations ;
- l'organisation de séminaires de formation sur la gestion des risques de catastrophes ;
- la fourniture de services à la communauté à travers les travaux pratiques des étudiants et les travaux de recherche des enseignants ;
- une meilleure visibilité du département de Géographie et de l'Université de Lomé.

3.8 EVALUATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL

En rappel, le dispositif institutionnel de mise en œuvre du projet repose sur quatre (4) entités principales :

- (1) **le comité de pilotage du projet (CPP)**. C'est l'instance d'orientation et de suivi du projet. Il définit les grandes orientations, approuve les différents Plans de Travail Annuel (PTA), assure le suivi des avancées et résultats obtenus par le projet afin d'utiliser les expériences développées pour ajuster les stratégies et politiques de mise en œuvre des composantes et mobiliser des ressources. Il est doté des ressources adéquates pour son fonctionnement. Le Comité a pour Président, le Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile et comme partenaire de suivi le PNUD. Il est opérationnel et a tenu régulièrement toutes les réunions prévues.
- (2) **les acteurs de terrain en charge de la mise en œuvre des activités (institutions, organisations et prestataires de services)**.
- (3) **la Coordination nationale**, placée sous l'autorité du Directeur général de l'ANPC, prépare et coordonne la mise en œuvre des PTA . Elle a pour son rôle la gestion quotidienne des activités et la gestion fiduciaire du Projet.

Les attributions des différentes instances du Projet, ainsi que les rôles et responsabilités des acteurs sont décrits dans les documents institutionnels, notamment (i) le Manuel d'Exécution du projet (Prodoc) et (ii) le Manuel des Procédures Administratives, Budgétaires, Financières et Comptables.

Il convient de préciser que les différentes entités établies pour la mise en œuvre du projet ont joué, chacune en ce qui la concerne et à des degrés divers, nonobstant les contraintes et difficultés rencontrées, leurs partitions pour l'atteinte des objectifs du projet.

3.8.1 Justification de l'évaluation de l'efficacité globale du dispositif institutionnel

L'efficacité globale du dispositif institutionnel est évaluée sur une échelle de quatre points "Haut, substantiel, modeste et négligeable" conformément aux critères présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 13 : Critères d'évaluation de l'efficacité globale

Critères	Explication du critère
Haut	L'efficacité dépasse les attentes.
Substantiel	L'efficacité est celle que l'on pourrait attendre dans le secteur du projet.
Modeste	L'efficacité est inférieure aux attentes dans le secteur du projet.
Négligeable	L'efficacité est très faible par rapport aux bénéfiques (s'il y en a) et aux normes reconnues dans le secteur du projet.

L'efficacité globale du projet est jugée SUBSTANTIELLE. En effet, les différentes entités ont joué leurs rôles dans l'atteinte des objectifs du projet.

3.9 JUSTIFICATION DE L'EVALUATION DE L'EFFICACITE GLOBALE

L'efficacité globale (degré de réalisation des ODP) est évaluée à l'aide d'une échelle à quatre points : " élevé, substantiel, modeste et négligeable ", selon les critères présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Critères d'évaluation de l'efficacité globale

Critères	Explication du critère
Haut	Le projet a dépassé ou entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible de le faire.
Substantiel	Le projet a presque entièrement atteint ses objectifs (résultats escomptés) ou est susceptible de le faire.
Modeste	Le projet a partiellement atteint (ou devrait partiellement atteindre) ses objectifs (résultats escomptés).
Négligeable	Le projet a à peine atteint ou n'a pas atteint (réalisation minimale, le cas échéant) ses objectifs (résultats escomptés).

L'efficacité globale du projet est jugée SUBSTANTIELLE. En effet, le projet a entièrement atteint et même dépassé ses objectifs (résultats escomptés). Quant aux indicateurs intermédiaires, ils ont tous atteint et même dépassé leur cible finale.

3.10 NIVEAU D'ATTEINTE DES RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2023

De façon globale, tous les indicateurs ont atteint leur cible (100%) à la date de clôture du projet.

Tableau 15 : Synthèse des indicateurs ayant atteint leur cible au 31 décembre 2023

Indicateurs de produits	Evaluation Cible	
Produit 1	Nombre de carte des zones inondables habitées	Atteint à 100%
	Nombre de schéma national d'analyse et de couverture des risques actualisés	Atteint à 100%
Produit 2	Nombre de communes ayant bénéficié de plans d'action local de réduction des risques de catastrophes	Atteint à 100%
	Nombre d'actualisation du document de stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes	Atteint à 100%
Produit 3	Nombre d'équipements de prévision météorologiques et hydrologiques acquis	Atteint à 100%
Produit 4	Nombre de communes ayant bénéficié de formation en GRC	Atteint à 100%
	Nombre de préfectures ayant bénéficié de l'installation d'une plateforme locale de RRC	Atteint à 100%
	Nombre de plan national de contingence/ORSEC actualisé	Atteint à 100%
	Nombre de plans régionaux de contingence élaboré	Atteint à 100%

Le fait que les indicateurs soient complètement atteints alors que la réalisation physique du projet est de 58% serait un gage de l'efficacité voire d'efficience des interventions du projet, d'autant plus que les activités exécutées par le projet mais non planifiées dans le Prodoc telles que les *Activités de réponses d'urgence face au COVID 19* représentent financièrement 119% du montant dépensé pour l'ensemble des produits escomptés du projet.

IV. PERFORMANCES, PROBLEMES DE CONFORMITÉ ET RISQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

4.1 QUALITÉ DU SUIVI- EVALUATION

- Le dispositif du suivi évaluation mis en place dans le cadre du projet a permis la prise en compte des activités des acteurs clés/bénéficiaires dans la mise en œuvre du projet et la planification des activités à suivre.
- Les principales activités réalisées dans le cadre du suivi-évaluation sont les suivantes :
 - *planification des activités et appui technique à l'élaboration des PTA avec les comités techniques de mise en œuvre ;*
 - *suivi des activités particulièrement la mise en œuvre du Plan d'action du projet et des ANO ;*
 - *revue des Termes de références des acteurs/structures techniques de mise en œuvre ;*
 - *élaboration des Termes de références des activités par les parties prenantes ;*
 - *rapportage /élaboration des rapports de progrès semestriel et Annuels du projet ;*
 - *préparation et réalisation des réunions de la CGP et Bilan semestriel et annuel du projet ;*
 - *préparation et réalisation des missions de supervision du PNUD, suivi des recommandations ;*
 - *mise en œuvre du système de suivi-évaluation du projet ;*
 - *élaboration et mise à disposition des fiches aux structures pour renseignement/collecte des données au besoin.*

La qualité du suivi-évaluation est jugée « SATISFAISANTE ».

4.2 QUALITÉ DE LA PASSATION DES MARCHES

La passation des marchés est une activité stratégique pour les projets financés par le PNUD. A cet effet, le coordonnateur est responsable du respect des procédures en vigueur pour une bonne gestion et un meilleur suivi de l'exécution du projet. Elle avait pour objectifs d'élaborer et de mettre en œuvre les différents Plans de Passation des Marchés (PPM) par le recrutement (i) des consultants, (ii) l'acquisition des fournitures et services autres que des services de consultants et (iii) l'exécution des travaux selon les directives du PNUD.

L'efficacité globale du dispositif de passation des marchés est évaluée sur une échelle de cinq points " Très satisfaisant, Satisfaisant, Modérément satisfaisant, Modérément

insatisfaisant et Insatisfaisant " conformément aux critères présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 16 : Critères d'évaluation de l'efficacité dans la passation des marchés

Critères	Explication du critère
Très satisfaisant	Il n'y a pas eu de manquements dans la procédure de passation des marchés du projet (respect des délais, de la déontologie, etc.).
Satisfaisant	Il y a eu des lacunes mineures dans la procédure de passation des marchés du projet (respect des délais, de la déontologie, etc.).
Modérément satisfaisant	Il y a eu des lacunes modérées dans la procédure de passation des marchés du projet (respect des délais, de la déontologie, etc.).
Modérément insatisfaisant	Il y a eu des lacunes importantes dans la procédure de passation des marchés du projet (respect des délais, de la déontologie, etc.).
Insatisfaisant	Il y a eu des lacunes importantes dans la procédure de passation des marchés du projet (respect des délais, de la déontologie, etc.).

La performance de la Passation des Marchés est globalement SATISFAISANTE : la quasi-totalité des marchés ont été passés avec satisfaction, cependant, à l'exécution quelques retards d'exécution ont été constatés. Les marchés du projet à ce jour sont finalisés et presque tous exécutés dans le STEP.

4.3 QUALITÉ DE LA GESTION BUDGETAIRE ET FINANCIERE

Le projet dispose d'un Manuel des Procédures Administratives, Financières et Comptables (MPAFC).

2.1.1 Dispositifs comptables

Le système de gestion financière mis en place, était composé d'un Comptable appuyé par le Contrôleur Interne et d'un point focal dotés d'une bonne expérience dans la gestion des projets. Les données comptables et financières sont régulièrement sauvegardées.

La gestion comptable et financière s'est faite de manière satisfaisante selon les procédures définies par le bailleur et le Manuel d'Exécution du Projet.

Le consultant relève que le traitement des Demandes de financement a été accompli de façon régulière et sans difficulté.

2.1.2 Gestion budgétaire – suivi des engagements

La comptabilité est régulièrement tenue selon les conclusions des audits 2021 et 2022. Les pièces et différents documents comptables sont à jour et bien classés. Les comptes sont justifiés et les états de rapprochement bancaire des comptes sont établis systématiquement chaque trimestre et sont approuvés. Ils sont classés dans les chronos appropriés.

Les rapports d'audits externe, interne, de même que les Rapports de Suivi Financiers (RSF) du Projet sont régulièrement produits selon une périodicité annuelle pour l'audit externe et trimestrielle pour le RSF. Ces différents rapports financiers ainsi que les rapports d'audit interne et externe ont été produits dans les délais et jugés acceptables par le PNUD.

Les conclusions des audits externes réalisés par le cabinet AEC et le Cabinet Deloitte réalisés via le formulaire « Spot check » pour un échantillon de dépenses de 139 478 430 FCFA sur les périodes 2021 et 2022 relèvent un risque faible.

2.1.3 Montant global décaissé et état d'avancement du projet.

Le montant global décaissé pour la mise en œuvre des composantes du projet est de 607 607 083 FCFA soit 1 215 214 USD sur un total prévisionnel de 2 160 000 USD (selon les PTA) à la clôture du projet, soit un taux de décaissement de **56%**.

L'état d'avancement du projet montre que la quasi intégralité des activités prévues dans le PTBA 2023 sont finalisées. A cette date, deux (2) activités relatives à l'acquisition de drones et de GPS pour le laboratoire de Télédétection de l'UL sont en cours réalisation.

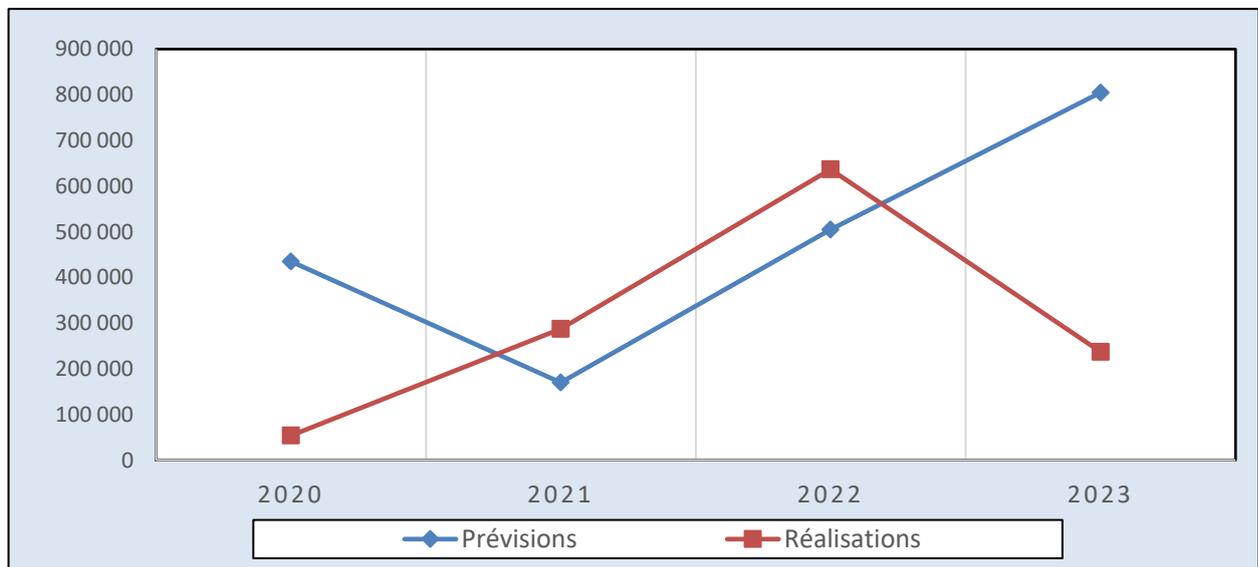
Tableau 17 : Bilan financier global par composante jusqu'au 31 décembre 2023

N°	Intitulé du Produit Escompté	Montants Prévus	Montants dépensés	Taux de réalisation global
1	Les facteurs de risque sous-jacents sont connus et réduits	435 000	53 889	12%
2	Les politiques, stratégies, programmes, projets de développement intègrent les CC, RRC	170 000	287 691	169,23%
3	L'information climatique est disponible à temps réel et permet au système d'alerte précoce d'être fonctionnel	505 000	636 712	126%
4	Les structures locales et communautaires de prévention et de gestion des catastrophes dans les régions maritimes, de la Kara et des plateaux sont opérationnelles	805 000	236 922	29%
5	Appui à la coordination du projet y compris évaluation	245 000		
	Total général	2 160 000	1 215 214	56%

Source : le Consultant selon les données Financières au 31/12/2023

Le graphique ci-dessous met en exergue l'évolution des décaissements cumulés effectués dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

Graphique 1 : Evolution des prévisions et réalisations des décaissements de 2020 à 2023



Source : Consultant à partir des données de la gestion financière/UGP et de Client Connection

La gestion financière est jugée SATISFAISANTE.

4.4 PERFORMANCE DES PARTENAIRES

Le consultant estime que l'ensemble des parties prenantes ont pleinement joué leurs rôles dans la mise en œuvre du projet et ce malgré les difficultés rencontrées dues aux facteurs externes.

Le PNUD a assuré pleinement à travers les différentes missions d'appui à la mise en œuvre du Projet, un bon suivi du projet, de même que la coordination auprès des autres Partenaires techniques intervenant dans le secteur. Par ailleurs, il a fait preuve de flexibilité et recherches de solutions adaptées pour une mise en œuvre réussie du Projet durant toute sa période d'exécution et en particulier pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19.

41. **La performance de l'équipe du PNUD est jugée satisfaisante.**

Le Gouvernement du Togo. Le gouvernement à travers les différents Ministères impliqués dans la mise en œuvre du projet a joué sa partition. Les acteurs se sont impliqués dans la mise en œuvre des activités surtout de la feuille de route aux sorties de la revue à mi-parcours.

42. **La performance du Gouvernement du Togo est jugée satisfaisante.**

4.5 DIFFICULTÉES RENCONTRÉES ET CONTRAINTES LIÉES A LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET

- La crise sanitaire de la pandémie de Covid19 ayant impacté le déroulement de certaines activités telles que :
 - *la mobilisation des ressources ;*
 - *les campagnes de sensibilisation de masse ;*
 - *les assistances humanitaires.*
- Le projet, bien qu'aligné sur le CPD 2019-2023, a démarré avec plus de six (6) mois de retard, réduisant ainsi sa durée d'exécution.
- Retard dans l'adoption des PTBA et dans la soumission des TDRs ;
- Difficultés à obtenir des spécifications techniques à temps et de bonne qualité (insuffisance dans la spécification entraînant des retards dans la passation des marchés) ;
- Lenteur dans le décaissement des ressources auprès des partenaires due à leurs procédures ;
- Difficultés de mobilisation des ressources auprès des partenaires entraînant un retard dans la mise en œuvre de certaines activités selon la programmation du PTA 2023 ;
- Défaut de respect des délais d'exécution par certains attributaires ;
- La faible visibilité sur l'ensemble des activités à exécuter durant la période de mise en œuvre du projet en l'absence d'un cadre programmatique précis n'a pas favorisé un meilleur suivi et évaluation des activités.

V. DURABILITE – PERENNITE DU PROJET

- La durabilité du projet devait être assurée par : (i) la garantie du financement nécessaire à l'exploitation et à l'entretien des équipements et du matériel acquis dans le cadre du projet ; (ii) une pérennisation des partenariats du projet à différents niveaux d'intervention et mises en place ; (iii) une capitalisation des actions et des approches utilisées.

Tableau 18 : Points sur les acquis du projet et les stratégies mises en place pour la pérennisation

Composantes	Acquis	Mesures de durabilité
Activités de réponse d'urgence au Covid 19		
Immobilisations		
Capacités de réponse du pays dans la situation de crises sanitaire renforcées	– Acquisition de matériels roulants (3 ambulances médicalisées) ;	<ul style="list-style-type: none"> • Ces acquisitions ont permis de renforcer la capacité de réponse du pays dans la situation de crises sanitaire ; • Ce matériel est intégré dans le patrimoine des structures techniques qui assurent la maintenance et la dotation en carburant
Capacités de couverture de soins en milieu rural renforcées	<ul style="list-style-type: none"> – Acquisition de 3 Cliniques mobiles ; – Dotation en matériels Prévention et Contrôle des Infections PCI (blouse, Equipement de Protection Individuelle -EPI, boîte de sécurité, poubelles, masques, gants, visières, lunettes de protection, pulvérisateurs, deltaméthrine dispositifs de lave main (DLM), balais a frange, serpillière ...) ; – Recrutement de trois Médecins pour appuyer à la supervision, la formation et le suivi des équipes de riposte des régions Dotation du Centre de prise en Charge en équipements et matériels médico-techniques (Respirateurs, moniteurs multiparamétriques, concentrateurs d'oxygène, aspirateurs électriques, pompe à perfusion, thermo flash, canule de guedel, Ventilateurs etc ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'hospitalisation des cas d'urgence sanitaire renforcées par la dotation de 100 lits médicaux et 5 tentes d'isolement de 72m2 chacune • Capacités de prise en charge des malades du COVID-19 renforcées par la dotation du Centre de prise en Charge en équipements et matériels médico-techniques (Respirateurs, moniteurs multiparamétriques, concentrateurs d'oxygène, aspirateurs électriques, pompe à perfusion, thermo flash, canule de guedel, Ventilateurs etc.....) ; • la gestion des ambulances est intégrée dans le patrimoine des formations sanitaires qui assurent la maintenance et la dotation en carburant ; • Le personnel recruté est intégré dans la fonction publique.

<p><i>Construction et équipement d'un bloc pédagogique pour le LTAG assorti d'une station de réception de données</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – Une (1) salle de cours de 55 places, – une (1) salle de Travaux Dirigés (TD) de 40 places, – quatre (4) bureaux – Quarante-huit (48) ordinateurs, – une (1) imprimante A0, – un (1) copieur/imprimante grand volume ; – deux (2) drones ; – un (1) GPS. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'université de Lomé assure la gestion et la maintenance des infrastructures du LTAG. A ce titre la pérennité du projet est garantie.
<p><i>Formation des observateurs hydro, météo et des bénévoles de la croix rouge togolaise pour le compte du système d'alerte précoce</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – 13 observateurs formés dont 8 de la DRE et 5 de la météo à la collecte, transmission et archivage d'information en conformité avec les nouvelles données pour l'animation de la salle de veille ; – Fourniture aux observateurs ciblés des outils (téléphones, bottes, raglans, torches, ..). 	<ul style="list-style-type: none"> • La pérennisation du projet est garantie par le fait que les observateurs formés de la DRE et de l'ANAMET sont chargés de former à leur tour d'autres observateurs. L'Etat, quant à lui, continuera de jouer son rôle régalien par le financement de la fourniture des outils nécessaires au fonctionnement du système d'alerte précoce.
<p><i>Renforcement des services hydrologiques par l'installation de deux stations automatiques ; Renforcement des services météorologiques en équipements d'observation et de collecte de données moderne pour l'amélioration du système de surveillance hydrique et météorologique</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> – L'installation des deux (02) stations automatiques pour de renforcer le dispositif de collecte des données (débits et de hauteurs d'eau) très importantes dans la conception des modèles hydrologiques pour la gestion des risques de catastrophes 	<ul style="list-style-type: none"> • La pérennisation est garantie par le fait que l'Etat, dans son rôle régalien continuera de fournir les moyens pour la maintenance des équipements acquis nécessaires au fonctionnement du système d'alerte précoce.

VI. LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

6.1 LEÇONS APPRISSES

Les leçons à tirer se résument en points forts et en points faibles ayant eu un impact direct sur la mise en œuvre du projet.

Points forts du projet :

- iv. *Le renforcement des compétences des agents du secteur environnement au niveau régional et préfectoral sur la prévention et la réponse aux risques et catastrophes ;*
- v. *Les synergies d'action développées entre les acteurs clés pour la prévention et la réponse aux risques et catastrophes ;*
- vi. *Le renforcement en personnel de santé qualifié au profit du système de surveillance épidémiologique pour la détection, la notification et l'investigation des urgences sanitaires ;*
- vii. *La mise en place du LTAG a comblé un vide sur la géomatique au Togo. Quatre (4) agents de l'université sont affectés au LTAG.*

Les points faibles du projet :

- i. *La survenue de la pandémie de COVID-19 a entraîné le retentissement voire l'arrêt des activités y compris celles du projet (toutes les activités de terrain ayant été suspendues pour éviter les contacts) ;*
- ii. *Les faiblesses dans l'allocation des ressources par composante du projet ont impacté la performance du projet en termes de décaissement optimal.*
- iii. *La non réalisation de la revue à mi-parcours n'a pas permis d'opérer des ajustements nécessaires pour une meilleure atteinte des résultats du projet ;*

Eu égard à ce qui précède, quelques recommandations méritent d'être formulées à l'endroit des principales parties prenantes au projet.

6.2 RECOMMANDATIONS

► A l'endroit du PNUD :

- ☞ *Accompagner les acteurs clés/bénéficiaires à acquérir des compétences en rédaction de TDR selon la trame des bailleurs de fonds et notamment, celle du PNUD ;*
- ☞ *Le principe fondamental de la participation des acteurs clés/bénéficiaires dans le processus de planification et de choix de leurs priorités en cohérence avec leurs besoins doit permettre d'assurer la pérennité des acquis du projet. C'est pour cela*

qu'il urge pour les projets futurs, en gage de pérennité, d'appuyer la partie nationale à élaborer un plan opérationnel dès la préparation du projet et ce à travers un mécanisme de concertation dans une approche participative avec les acteurs clés/bénéficiaires pour harmoniser les points de vue sur les activités à mettre en œuvre par composante dans le but de parvenir à une compréhension commune des activités à mettre en œuvre ;

► **A l'endroit du Gouvernement de la République Togolaise :**

- ☞ Prévoir dans le cadre des projets futurs, une rémunération complémentaire pour le personnel de l'UGP, en dehors du salaire mensuel ; ceci pourrait les motiver davantage pour de meilleurs résultats.
- ☞ Elaborer un plan opérationnel pour les projets futurs pour faciliter les soumissions des PTBA dans les délais prévus par le Manuel de procédures administrative, financière, comptables et de passation des marchés ;
- ☞ Prévoir les fonds de contrepartie afin de fidéliser le personnel homologue, préserver les expériences et les acquis sur le projet et assurer la mise en œuvre adéquate des activités restantes après la clôture du projet.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- 1- Document de projet (Prodoc) 2020 ;
- 2- Examen a mi-parcours de la mise en œuvre du cadre d'action de SENDAI pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030 ;
- 3- Strategie Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes (2023-2027)
- 4- Rapport annuel d'activités du projet, 2020 ;
- 5- Rapport annuel d'activités du projet, 2021 ;
- 6- Rapport annuel d'activités du projet, 2022 ;
- 7- Rapport annuel d'activités du projet, 2023 ;
- 8- Rapports d'activités semestrielles du projet 2021, 2022, 2023 ;
- 9- Plans de travail annuels (PTA) 2020, 2021 ; 2022 ; 2023 ;
- 10- Formulaire de contrôle et de vérifications des Comptes des Partenaires d'Exécution (Spot check) 2022 ;
- 11- Rapport SPOT CHECK, ANPC, Octobre 2021 ;
- 12- Rapports Face trimestriels 2020, 2022, 2023;
- 13- Rapport de micro-évaluation – Cadre HACT, Octobre 2020 ;
- 14- Rapports d'activités DRE ;
- 15- Rapports d'activités ANAMET ;
- 16- Plans locaux RRC de 20 Communes

ANNEXE 1

Termes de référence de la mission

I-CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Le gouvernement togolais à travers le Plan National de Développement (PND 2018-2022) visait à consolider le socle social national et à renforcer les mécanismes d'inclusion. A cet effet, les principales conclusions exprimées lors des consultations sur l'agenda de développement post-2015 auprès des acteurs de développement dans le cadre de la préparation de l'Agenda 2030, avaient porté sur la nécessité de :

- (i) poursuivre les efforts d'équité et d'inclusion sociale amorcés dans les stratégies de développement antérieures dans le contexte des OMD ;
- (ii) faire de l'agriculture la principale source de la croissance économique, en mettant un accent particulier sur le développement de la chaîne de transformation et de commercialisation ;
- (iii) promouvoir le savoir, le savoir-faire et le savoir être, en améliorant la qualité de l'éducation de base, en élargissant les objectifs de formation universelle au secondaire et au supérieur et en promouvant la formation technique et professionnelle afin de garantir un système éducatif qualifiant, qui prépare plus efficacement à l'emploi et ;
- (iv) promouvoir la gouvernance dans tous les domaines, notamment l'Etat de droit, la décentralisation et la lutte contre la corruption ».

Dans sa conception et eu égard aux différents domaines concernés par ses différents axes, le PND a pris en compte les trois dimensions du développement durable sans oublier la gouvernance. Les principaux objectifs et cibles du PND reflètent les priorités des Togolais et du gouvernement tout en s'inscrivant dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. En effet, sur les 169 cibles des ODD, le PND en intègre près d'une cinquantaine. La dimension économique prend en compte 39,5% des cibles, la dimension sociale 37,2%, la dimension environnementale 9,3% (hormis les cibles à caractère environnemental, reprises dans les autres dimensions) et la dimension gouvernance 14,0 %5.

Par ailleurs, le gouvernement togolais à travers les axes stratégiques de la feuille de route Présidentielle Togo 2025, vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix (axe stratégique 1), dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie (axe stratégique 2) et moderniser le pays et renforcer ses structures (axe stratégique 3). Cette feuille de route qui formule une nouvelle vision à savoir « *un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable* » comporte également 10 ambitions, 36 projets et 6 réformes prioritaires.

Feuille de route Togo 2025	Axe stratégique 1 : renforcer l'inclusion et l'harmonie sociales et consolider la paix	Axe stratégique 2 : dynamiser la création d'emploi en s'appuyant sur les forces de l'économie	Axe stratégique 3 : moderniser le pays et renforcer ses structures
----------------------------	--	---	--

Ambitions	<p>I. Offrir une identité et garantir la couverture santé et l'accès aux services de base à tous</p> <p>II. Offrir une éducation accessible au plus grand nombre et en phase avec le marché du travail</p> <p>III. Assurer la sécurité, la paix et la justice pour tous</p>	<p>IV. Faire de l'agriculture un véritable moteur de croissance et de création d'emplois</p> <p>V. Affirmer la place du pays en tant que hub logistique et de services</p> <p>VI. Créer de véritables industries extractives et transformatrices</p>	<p>VII. Faire du Togo une référence régionale dans le digital</p> <p>VIII. Renforcer l'attractivité du pays auprès des investisseurs</p> <p>IX. Solidifier les structures de l'Etat et stabiliser ses comptes publics</p> <p>X. Mettre le développement durable et l'anticipation des crises futures au coeur des priorités du pays</p>
-----------	--	--	---

Dans la perspective de l'appui au Gouvernement Togolais dans l'atteinte des objectifs visés par la Feuille de Route Gouvernementale et par induction des ODD liés à ces cibles, le PNUD accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre du projet de développement des écovillages. Ce projet vise à améliorer les capacités des institutions nationales et des communautés locales à être résiliente aux changements climatiques et aux risques de catastrophes.

Ce projet permettra d'améliorer la compréhension par les acteurs nationaux des risques de catastrophes, renforcer la gouvernance pour mieux gérer ces risques, réaliser des investissements dans la réduction des risques de catastrophes aux fins de résilience et de renforcée les capacités de préparation, de réponse et de relèvement à la suite des catastrophes.

OBJECTIFS SPECIFIQUES DE LA MISSION

La mission du Consultant est d'accompagner le PNUD et le Gouvernement du Togo dans l'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques de 2019 à 2023. Cette mission consiste spécifiquement à :

- **Effectuer la revue documentaire en lien avec le Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques**
- **Effectuer la collecte des données en vue d'une analyse et interprétation**
- **Rédiger des rapports d'évaluation.**

Le Consultant aura pour tâches spécifiques :

2.1. Effectuer la revue documentaire en lien avec le Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques :

- 2.1.1. Faire la collecte des documents complémentaires auprès du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et de services qui en disposent
- 2.1.2. Elaborer la revue documentaire et à l'analyse comparative inter projets gouvernementaux ou non (Benchmarking).

2.2. Effectuer la collecte des données en vue d'une analyse et interprétation :

- 2.2.1. Organiser des rencontres virtuelles et physiques avec les personnes ressources identifiées en vue de recueillir des informations spécifiques sectorielles et sur le Projet de développement des écovillages,
- 2.2.2. Elaborer des outils d'enquêtes nécessaire à la collecte des données,
- 2.2.3. Réaliser des enquêtes visant à apprécier le niveau de satisfaction des bénéficiaires et faire l'évaluation des effets et impacts du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques en termes d'amélioration du bien-être des populations et communautés et son impact sur l'environnement et le social de façon générale,
- 2.2.4. Réaliser l'analyse croisée et l'exploitation des données : Faire une analyse bilan des différents acquis de projet et mettre un accent sur une analyse de satisfaction des communautés et des bénéficiaires du projet sur base d'une enquête plus ou moins élargie à conduire sur le terrain.

2.3. Rédiger les rapports d'étape et le rapport final d'évaluation :

- 2.3.1. Proposer des drafts de rapport sur les activités et par composantes du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et mettant un accent sur le cadre de mise en œuvre, les acteurs et les bénéficiaires et le niveau de performance au moment de l'évaluation,
- 2.3.2. Effectuer l'analyse d'appréciation des acquis en termes de renforcement de capacité et de capitalisation sur les résultats,
- 2.3.3. Evaluer les avantages comparatifs du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques par rapport aux autres projets complémentaires ou projets similaires.

De façon générale, la mission d'évaluation s'attachera à analyser le programme à la lumière des critères d'évaluation suivants :

La stratégie, la pertinence, le fondement sur les principes, la gestion et le suivi, la cohérence, l'efficacité, l'effectivité/viabilité, l'impact, le genre et la durabilité dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des écovillages.

La mission fera pour cette partie une analyse critique en relevant les points forts, versus point faibles et points à améliorer.

METHODOLOGIQUE

Le Consultant proposera une méthodologie pour sa mission qui devra intégrer les aspects suivants :

- a) Une analyse documentaire : Elle permettra d'évaluer toutes les sources d'information sur le Projet de développement des écovillages. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette liste devra inclure le document du projet, les rapports des comités techniques et du comité de pilotage du programme, les documents de projets en lien avec les produits du projet, les rapports périodiques du projet et des autres partenaires du projet. Tout ceci pourra être complété par des entretiens avec les différentes parties prenantes pour : soit clarifier le contenu des documents, soit collecter des données complémentaires utiles pour la suite du processus.
- b) Une indication précise des données complémentaires à collecter : Il s'agit à cette étape, en tenant compte des premiers résultats, d'exprimer les données/informations à collecter et auprès de quelles sources pour répondre aux questions relatives à l'étude. Avant de passer à la phase suivante, les résultats des étapes (a) et (b) serviront à préparer la note méthodologique qui sera partagée et validée.
- c) Des entretiens avec toutes les parties prenantes : cette partie devra inclure la contrepartie nationale, les bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers notamment le gouvernement et la coopération japonaise, principaux bailleurs de fonds pour recueillir leur appréciation sur les différents aspects liés à la mise en œuvre et la pérennisation. Pour les bénéficiaires et les collectivités qui s'occupent de la gestion des infrastructures communautaires réalisés, il est requis de procéder de manière plus formelle à une évaluation du niveau de satisfaction des besoins, d'évaluer les effets tels qu'ils sont programmés dans le cadre logique ou cadre de résultats. Tous les autres partenaires techniques et financiers associés de près ou de loin à la mise en œuvre du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques ou concerné par le développement du Togo (la Coopération Japonaise, la BID, la BAD, le FIDA, la Banque Mondiale, la Coopération allemande etc.).
- d) Des observations sur le terrain : Elles permettront au consultant de visiter les sites et réalisations du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques et de discuter avec les autorités administratives décentralisées, les collectivités locales et les communautés bénéficiaires pour bâtir sur les bonnes pratiques locales et expériences développées par l'Etat ou les autres partenaires.
- e) Par ailleurs, le Consultant fera un examen approfondi de l'évolution de la situation comparée à la situation actuelle dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de développement des écovillages. Cette analyse sera meublée par l'évaluation du projet suivant les critères établis (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité, genre etc.). Le Consultant participera en outre à toutes les séances de partage, d'analyse et examen des rapports et de validation.

Le Consultant devra sur base de ses attributions s'aligner au maximum à cette méthodologie plus globale tout en redéfinissant clairement les tâches spécifiques qui lui sont assignées et qui permettent d'atteindre les objectifs de la mission.

RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Les livrables :

Conformément au livrables attendus, le Consultant devra fournir les livrables suivants :

- a) Le rapport de démarrage,

- b) Plan détaillé de programmation des rencontres des acteurs sur le terrain et des enquêtes d'effets et d'impacts,
- c) Rapport de synthèse des consultations des acteurs à capitaliser dans son rapport d'évaluation ; ce rapport comportera la liste des acteurs et leur catégorie, les outils utilisés pour le recueil des données, la synthèse des discussions et données recueillies, les témoignages et images photos et les leçons apprises.
- d) Draft de rapport d'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques
- e) Rapport final d'évaluation du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

I. DUREE ET LIEU DE LA MISSION

La mission se fera sur une durée de 30 jours ouvrés étalés sur une période continue de 40 jours. Le consultant est affecté à Lomé avec quelques déplacements à l'intérieur du pays et notamment dans les villages ayant bénéficié de l'appui du projet.

II. DEONTOLOGIE DE L'EVALUATION

Le consultant sera tenu de respecter les normes déontologiques les plus strictes et il leur sera demandé de signer un code de conduite à l'acceptation de la mission. Les évaluations du PNUD sont réalisées dans le respect des principes énoncés dans les Directives en matière d'éthique des évaluations du Groupe des Nations Unies pour l'Evaluation (GNUE).

III. MODALITES DE PAIEMENT

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire. Elle prévoira un montant forfaitaire et précisera les modalités de paiement sur la base de produits/délivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en franc CFA.

I. COMPÉTENCES (QUALIFICATIONS ET TACHES SPECIFIQUES DU CONSULTANT)

La mission sera exécutée par un Consultant qualifié pour cet exercice et qui réponds aux critères et exigences suivants :

- Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;
- Expérience d'au moins cinq ans dans l'évaluation, le suivi évaluation des projets de développement et une bonne maîtrise dans l'analyse comparative des politiques, programmes ou projets

- Expérience spécifiques prouvées dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures rurales et ou urbaines
- Expérience spécifiques prouvées dans les projets sociocommunautaires
- Au moins trois ans requis dans l'exécution des projets de développement économique, communautaire ou social au Togo
- Une bonne connaissance en statistiques et analyse de données
- Une excellente connaissance des méthodes d'enquêtes (enquêtes de satisfaction, recueil des témoignages)
- Maîtrise de l'outil informatique et gestion de base de données
- Maîtrise du Français et les langues locales.

II. DOCUMENTS À INCLURE DANS LA SOUMISSION DE LA PROPOSITION

11.1. La Proposition Technique comprenant :

- une présentation détaillée du CV avec un accent mis sur l'expérience acquise du Consultant dans des projets similaires et citer au moins 3 références professionnelles comprenant le titre, l'adresse complète, email et le contact téléphonique de la personne ;
- les attestations de travail et le ou les diplômes obtenus

11.2. Une Proposition Financière forfaitaires soumise sur la base de l'approche forfaitaire. La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/dé livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches. Elle doit être libellée en F.CFA ou en dollars USD.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les Consultants doivent indiquer en détail dans leurs propositions financières les honoraires, le nombre de jours de travail prévus et les frais de séjour.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les termes de référence et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique.

Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

Date indicative de début de la mission : février 2024

III. EVALUATION - PRINCIPAUX CRITÈRES DE SÉLECTION

a) Evaluation technique individuelle

Critères	Sous-critères	Note
<u>Critères de sélection</u>		<u>Score max</u>

I- Education (Critère d'admissibilité)	Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;	Eliminatoire (sinon)
II- Expériences techniques		50
Expériences techniques spécifiques pour l'étude	- Diplôme de maîtrise en socio-économie, sociologie rurale ou d'ingénieur en économie rurale, agroéconomie, génie rurale ou tout autre diplôme équivalent (Minimum Bac +4) ;	RAS
	- Expérience d'au moins cinq ans dans l'évaluation, le suivi évaluation des projets de développement : 10 si exp sup ou égal 5 ; et 5 si exp est de 2 à 4 ; 0 sinon et - Une bonne maîtrise dans l'analyse comparative des politiques, programmes ou projets : 5 si exp sup ou égal 5 et 2 si exp est de 2 à 4 ; 0 sinon	15
	- Expérience spécifiques prouvées dans la mise en œuvre des projets d'infrastructures rurales et ou urbaines 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est entre 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Expérience spécifiques prouvées dans les projets sociocommunautaires 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Au moins trois ans requis dans l'exécution des projets de développement économique 5 si exp sup 3 ; et 2 si exp est 1 ou 2 ; et 0 sinon	5
	- Une bonne connaissance en statistiques : 1 si prouvé - Maîtrise de l'outil informatique : 2 si prouvé - Bonne connaissance en gestion de base de données : 2 si prouvé	5
	- Une excellente connaissance des méthodes d'enquêtes- (citer) : 2 si oui - Enquêtes de satisfaction : 1.5 si oui - Recueil des témoignages, analyse et interprétation : 1.5 si oui	5
	Langues	- Maîtrise du Français : 5 si oui ; 0 sinon

	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de plusieurs langues locales : maxi 5 - Maîtrise d'une langue locale : maxi 3 	5
III - Offre technique		50
Compréhension de TdR	<ul style="list-style-type: none"> - Etendu du travail, les attentes, commentaires et éventuellement les insuffisances et points d'amélioration 	10
Méthodologie	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation de la méthodologie proposée par rapport aux TDRs (description détaillée des différentes composantes du travail, pertinence de l'approche méthodologique etc.) - La pertinence et la faisabilité de l'approche - Les outils appropriés 	30
Chronogramme	<ul style="list-style-type: none"> - Chronogramme détaillé et clarté dans la présentation, - Conformité du chronogramme détaillé en lien avec les tâches à réaliser, les attentes et la situation de la crise sanitaire 	10
TOTAL		100

Seuls les candidat(e)s qui obtiendront 70% de la note technique seront considéré(e)s pour l'évaluation financière.

b) Les propositions financières

Le Consultant fait sa proposition financière suivant le tableau des coûts ci-joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans ce tableau la ventilation du montant de sa prestation.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées ; une note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = [(\text{Offre financière la moins disante}) / \text{Offre financière de A}] \times 30$$

Le Consultant avec le cumul de notes (Technique pondérée + Financière) le plus élevé sera retenu pour le contrat.

1. Documents constitutifs de l'Offre :

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Document	Description	Forme
1.1. Proposition technique (sélection essentiellement basée sur la présentation du CV et une méthodologie d'enquêtes)		
<i>*Curriculum Vitae ou P11</i> <i>Remplir le formulaire P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience et en mettant</i>	<i>Remplir le formulaire de P11 en annexe en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et</i>	RAS

Document	Description	Forme
<i>l'accent sur des missions similaires et indiquer au moins trois personnes de référence professionnelle (leur nom et prénom, profession et adresse/ adresse électronique). Si le P11 n'est pas disponible, le candidat peut soumettre uniquement le CV en respectant les mêmes critères</i>	<i>indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.</i>	
<i>Diplômes et attestations de travail</i>	<i>Envoyer les copies de vos diplômes requis et de vos attestations de travail</i>	
1.2. Proposition financière		
Proposition financière	Offre financière globale détaillée pour toute la durée de la mission	Voir Tableau des coûts dans le dossier d'appel à candidatures

ANNEXE 2

Questionnaire d'évaluation des effets et des impacts du Projet de renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques

Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation finale du renforcement de la résilience des communautés vulnérables face aux changements climatiques et aux catastrophes dans les zones très exposées aux risques, nous sollicitons votre participation à travers le remplissage de ce questionnaire.

Vos réponses seront très appréciées.

Merci d'avance pour la collaboration !

Date de réalisation : _____

Lieu : _____

I- Questions générales

1. Quelles sont les principales contraintes observées dans la mise en œuvre du projet (citez en 3 au maximum) ?
2. Quelles leçons peut-on tirer pour d'autres actions similaires tant en termes de dispositifs que de stratégie à mettre en œuvre (**citez en 3 au maximum**) ?
3. Quelles recommandations faites-vous pour une mise en œuvre plus efficace / efficiente des prochaines opérations similaire (**citez en 3 au maximum : dispositif institutionnel de mise en œuvre, système de suivi - évaluation**) ?
4. En quoi le genre a-t-il été pris en charge dans le projet

II- Aspects institutionnels de la gestion du projet

5. Quel bilan faites-vous au terme de la mise en œuvre du projet au niveau desdits aspects ?
6. Quelle appréciation générale faites-vous du dispositif de pilotage mis en place ? Etait-il pertinent ?
7. Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans la gestion du projet (**citez en 3 au maximum**) et comment avez-vous essayé de les contourner ?
8. Comment appréciez-vous la collaboration avec les Ministères sectoriels dans le cadre de la mise en œuvre des composantes du Projet ?

III - Approches de mise en œuvre du projet

7. Le choix des différentes approches (développement conduit par les communautés -communes, Association de l'ANPC / accompagnement par un pool d'experts et personnel de l'ANPC, dans la mise en œuvre du projet a-t-il été pertinent ? Justifier !
8. Le ciblage des bénéficiaires du projet est-il pertinent ?

IV- Efficacité/Efficience dans la mise en œuvre des actions du projet

9. Les activités sont-elles menées en coordination/coopération avec d'autres acteurs locaux agissant sur la problématique de réduction des risques de catastrophes ?
10. Les investissements du projet reflètent-ils les besoins des bénéficiaires ?
11. Quelles sont les autres dynamiques qui auraient pu être menées avec d'autres acteurs locaux agissant sur la problématique de réduction des risques de catastrophes?
13. Quelles sont les autres dynamiques qui auraient pu être menées avec d'autres acteurs locaux agissant sur la problématique de réduction des risques de catastrophes ?
14. Les acteurs au niveau local / parties prenantes se sont-ils vraiment engagés dans la réalisation du projet ?
15. Les partenariats développés sont-ils pertinents ? Ont-ils permis une dynamique dans la mise en œuvre des actions ?
16. D'une manière générale, les moyens mobilisés (humains, matériels et financiers) ont-ils été suffisants ? Justifier !

V – Pérennité

18. Les partenariats mis en place sont-ils pérennes ?
19. La répartition des rôles ANPC/PNUD dans le pilotage des activités a-t-elle contribué à la pérennité des actions ?
20. Les partenaires ont-ils les capacités, les moyens méthodologiques, matériels et financiers de continuer ces actions de manière autonome ?
21. La capitalisation dans le cadre du projet va-t-elle favoriser la duplication de certaines activités du projet dans d'autres zones géographiques internes ou externes au projet ?
22. Est-ce que les facteurs de risque (notamment en termes de viabilité et/ou durabilité) qui pourraient mettre en difficulté ou en péril, les résultats obtenus par le projet et leur pérennité sur le long terme ont été identifiés ? Quelles solutions de contournement ou de substitution pourraient être envisagées ?
23. Quels sont les principaux résultats obtenus pour la composante Appui à la mise à niveau du laboratoire de télédétection de l'Université de Lomé ?
24. Quelles recommandations formulerez-vous dans le cadre de la préparation / mise en œuvre de projets futurs ?

ANNEXE 3

Liste des personnes rencontrées

Nom & prénoms	Poste	Contact mail	Téléphone
TCHINGUILOU Abiziou	Point focal du projet au PNUD	Abiziou.tchinguilou@undp.org	90030177
DAMOROU Sanetiebhone	Point focal du projet à l'ANPC		91937363
GOUNTANTE Lamoussa	Responsable Administratif et financier du projet		9162 5410
Pr ADJOUSI	Directeur LTAG/UL		90142176
Pr BOUKPESSI	Directeur Adjoint LTAG/UL		
ABOUKE N.	Délégué des Etudiants LTAG/UL		92323248
TCHANGADJI A.	Délégué Adjoint des Etudiants LTAG/UL		93450482
ETOH A.	Point focal DRE		90248725
AGBODJIVE Elom	Spécialiste Suivi-évaluation /ANPC		70198787
AFFO DOGO Abalo	Directeur Météorologie Synoptique/ANAMET	affodogoabalo@yahoo.fr	90033896
TITTORA Naré Tamna	Maire Dankpen 2		90258224
BABOUDOU Seidou	Maire Oti 1		92605006
N'DAH Ntcha Lapoili	Maire Kéran 3		90982989
ALASSANE Daouda	Maire Assoli 3		90355007
BOLOUVI Patrick	Maire Agou 1		92298298
ABDOULAYE Adamou	Maire Agoè 4		90043116
DAGBOVIE Koffi	Maire Golfe 6		90034992